

*PRÉFECTURE
DE MAINE-ET-LOIRE
Mission Inter-Services de l'Eau*

*CONSEIL GÉNÉRAL
DE MAINE-ET-LOIRE
Département de Maine-et-Loire*

*Rivières du Département
Qualité 2003*

Constats et perspectives

Octobre 2004

PREAMBULE



Le présent document constitue une mise à jour du dernier bilan relatif à la qualité et aux caractéristiques hydrologiques des rivières du département du Maine-et-Loire.

Il intègre l'ensemble des résultats des mesures effectuées sur 29 rivières du département : 54 points de mesures font l'objet dans ce cadre d'un suivi réalisé par l'Agence de l'eau, le Conseil général, la Direction régionale de l'environnement, le Service maritime et de navigation et la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales.

L'exploitation des différentes données s'effectue au sein d'un comité de pilotage associant ces 5 services et ceux de la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt, de la Direction départementale de l'équipement, du Conseil supérieur de la pêche et de la Fédération de pêche.

Les paramètres matières oxydables, nitrates et phosphore constituent toujours des causes importantes de dégradation de la qualité des cours d'eau.

L'année 2003 a été marquée par des débits d'étiage sévères se caractérisant par une moindre dilution des polluants l'été.

L'été 2003 a connu par ailleurs des proliférations d'algues toxiques dans certaines rivières et notamment sur les bassins de l'Oudon, la Mayenne, le Ribou et la Sèvre Nantaise. Il s'agit de ressources utilisées pour la production d'eau potable. Cette situation, conséquence notamment des apports en phosphore dans ces cours d'eau, constitue de ce fait un problème de santé publique.

Les actions menées dans le cadre des SAGE, dont les travaux en cours concernent ces différentes rivières, devront s'attacher à trouver des solutions à ces problèmes.

Enfin, il convient de déplorer également la constatation de pollutions accidentelles et chroniques : 33 ont été recensées en 2003 dont la moitié liée à des accidents ce qui constitue une préoccupation non négligeable compte tenu de l'impact qu'elles ont sur les milieux aquatiques. Mieux protéger les équipements et activités à risque, faire preuve d'une plus grande vigilance constituent des objectifs à rappeler à tous les utilisateurs de produits à risque (effluents industriels, rejets des élevages, stockages à risque...).

Ce document, dont l'objectif est d'assurer une traçabilité dans la vie des cours d'eau du département, doit contribuer à sensibiliser chaque acteur de l'eau et lui permettre de définir les priorités d'action tout en veillant à inscrire les différentes démarches engagées dans une logique de bassin. Des résultats concrets ne peuvent en effet être observés que si toutes les causes de dégradation concernant l'ensemble des activités d'un bassin versant ont été prises en compte dans le cadre d'un projet de restauration tant vis à vis de la qualité que du débit du cours d'eau.

La directive cadre sur l'eau (DCE) du 23 Octobre 2000 va infléchir les politiques de l'eau des vingt prochaines années. La définition d'objectifs de qualité pour 2015 (ce qu'on appelle "le bon état écologique des eaux") et la réduction ou la suppression des rejets toxiques se feront avec la participation du public.

Le Président du Conseil Général



Christophe BECHU

Le Préfet



Michel CADOT

Présentation du document

- ✓ Commentaires généraux
- ✓ Carte de présentation du réseau de surveillance – année 2003
- ✓ Cartes de qualité par altérations :
 - Matières organiques et oxydables
 - Matières phosphorées
 - Nitrates
 - Matières azotées
 - Phytoplancton
 - Qualité biologique
- ✓ Fiches classées par ordre alphabétique du nom de la rivière
- ✓ Explication du SEQ-Eau, de l'IBGN et de l'IBD
- ✓ Glossaire
- ✓ Liste des abréviations
- ✓ Coordonnées des acteurs du réseau

Photo de la 1^{ère} page :

« La Maine à Bouchemaine » - Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

COMMENTAIRES GENERAUX



L'examen de la situation des rivières du Maine-et-Loire permet de mettre en avant les faits marquants de l'année 2003.

Débit des rivières

L'année 2003 a été marquée par des débits importants en janvier et février puis par des débits inférieurs à la moyenne à partir de mars. Cette situation a perduré jusqu'à la fin de l'année sauf pour quelques rivières, Loir et Sarthe notamment, pour lesquelles les débits ont été plus proches des moyennes mensuelles.

Il est important de noter que les étiages durant l'été 2003 ont été sévères.

Qualité des rivières

L'année 2003 est comparable au bilan effectué en 2002, à savoir des qualités dégradées notamment pour les paramètres matières oxydables et nitrates qui concernent la quasi totalité des cours d'eau. De plus, pour certaines rivières, le phosphore et les pesticides constituent également des facteurs de dégradation importants. Le phosphore est notamment un facteur de dégradation pour 1/3 des rivières du département. Ce phosphore a été à l'origine du développement massif d'algues toxiques dans certains cours d'eau (Oudon, Mayenne, barrage de Ribou, Sèvre Nantaise, Erdre notamment).

Evènements significatifs pour l'année 2003

Comme pour les années antérieures, il est intéressant de noter que différentes actions ont été engagées en 2003 dans le souci de protéger les ressources en eau :

❖ Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)

- Le premier SAGE concernant de manière importante le département de Maine-et-Loire a été approuvé en septembre 2003 : il s'agit de celui relatif à l'ensemble du bassin de l'Oudon.
- Les autres SAGE engagés ont connu également des avancées : Mayenne, Layon, Sèvre Nantaise.
- L'année 2003 a été marquée par l'approbation du périmètre d'étude des SAGE Loir et Authion.

❖ Prévention vis à vis des inondations

- Les bassins de la Maine et de l'Oudon ont été retenus dans le cadre de l'appel à projet national.
- Un nouveau syndicat (SYMBOLI) a été créé sur le bassin de l'Oudon pour assurer une mise en œuvre de toutes les actions décidées dans le cadre de la prévention contre les inondations.
- Réalisation d'une étude de protection du bourg de St Aubin du Pavoil (bassin de l'Oudon).

❖ Restauration des rivières

Les rivières du Maine-et-Loire souffrent d'aménagements réalisés par le passé (uniformisation du lit des cours d'eau par la présence de nombreux barrages, rupture d'écoulement par de nombreux clapets...), végétation des berges dégradées.

Un vaste programme de restauration a été initié, à l'échelle des bassins, dans le cadre de contrat de restauration et d'entretien des rivières.

Plusieurs actions de ce type ont connu des avancées en 2003 : Nymphé, Argos, Hommée, Couasnon, Divatte.

❖ Protection des ressources en eau potable

- Le syndicat d'étude mis en place à l'initiative des collectivités de Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire sollicitant la Loire ou ses alluvions pour la production d'eau potable s'est transformé en 2003 en syndicat d'alerte afin de se doter de moyens d'intervention opérationnels.
- Des arrêtés de déclarations d'utilité publique qui définissent les périmètres de protection ont abouti en 2003 : ressources en eau d'Angers Agglomération (1/3 des pompages de l'ensemble du département) avec déplacement effectif de la prise d'eau en Loire afin de la positionner en amont du pont de la RN 260, Rochefort sur Loire et St Martin de la Place - St Clément des Levées.
- L'année 2003 a également été marquée par les études engagées en vue de définir des plans de gestion pour la reconquête de 2 ressources utilisées pour la protection d'eau potable : le Ribou et l'Oudon.

❖ Amélioration de l'assainissement collectif

Des avancées significatives ont été observées en 2003 avec la mise en service de 9 stations d'épuration. Celles de Segré (12 000 équivalents-habitants), Brissac (3 500 équivalents-habitants) constituaient notamment des causes de dégradation importantes des milieux récepteurs.

Les travaux réalisés et engagés sur les stations d'épuration importantes de Sablé (Sarthe) et de La Flèche (Loir) constituent également des avancées significatives pour la qualité des rivières du Maine-et-Loire.

❖ Rejets industriels

Des avancées ont également été enregistrées sur la résolution de certains points noirs tels que les rejets des tanneries de Cheffes et ceux de France Champignon à Doué-la-Fontaine.

❖ Pollutions

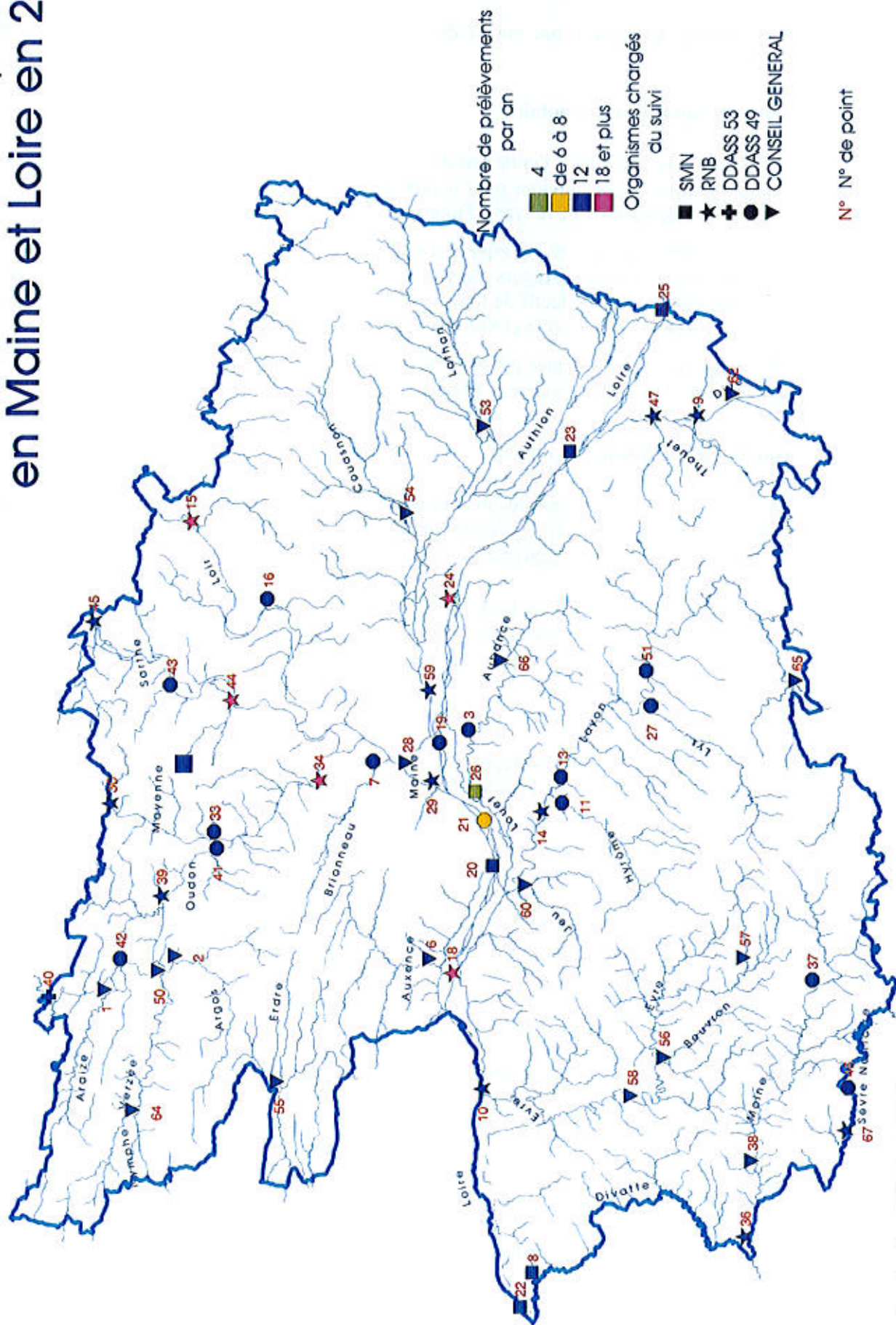
Cette année, 33 pollutions ont été recensées et ont fait l'objet d'une intervention par des agents chargés de la police de l'eau. Qu'elles soient accidentelles ou chroniques, ce constat est très préoccupant compte tenu de leur impact sur les milieux aquatiques.

En conclusion, il apparaît que le constat fait sur la qualité et le débit des cours d'eau exige que les actions entreprises soient poursuivies tant vis à vis des pollutions diffuses (nitrates, pesticides...) que des pollutions ponctuelles (sièges d'exploitations agricoles, rejets des collectivités et des activités industrielles et artisanales).

Les actions de restauration de la qualité morphologique restent à initier et à développer plus largement.

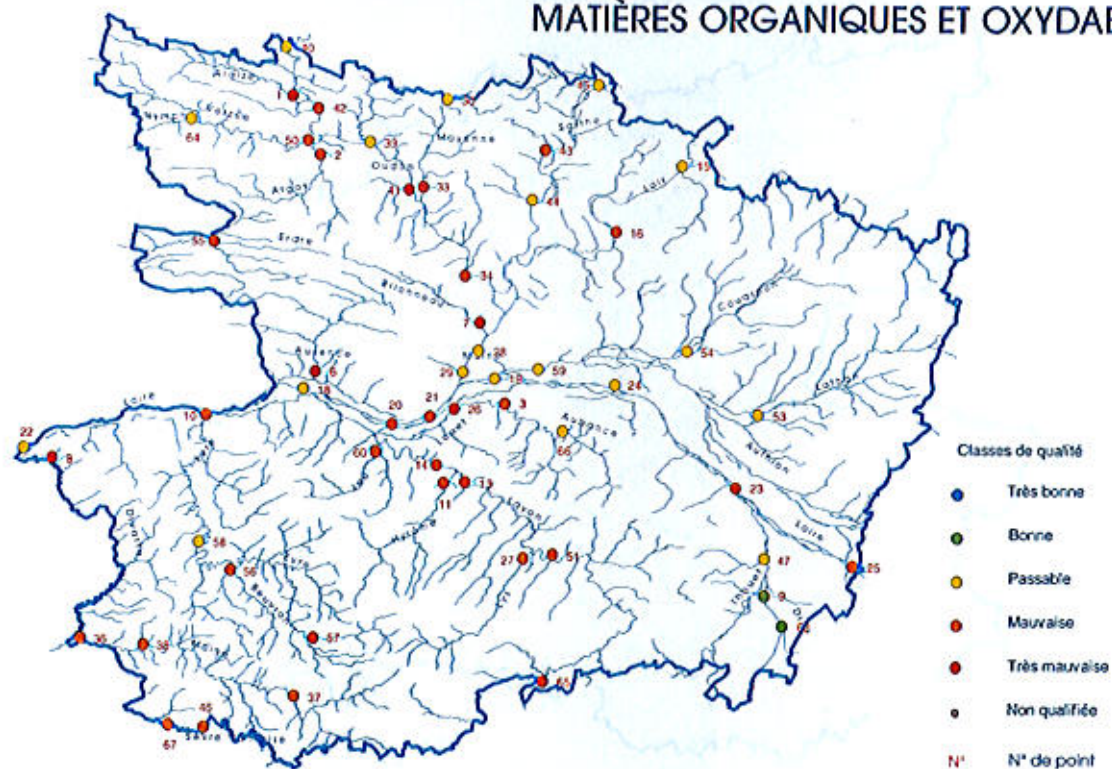
Pour les seuls rejets urbains, plus de 30 stations d'épuration sont citées dans le document comme nécessitant des travaux importants de restructuration et modernisation des ouvrages.

Réseau de surveillance des eaux superficielles en Maine et Loire en 2003



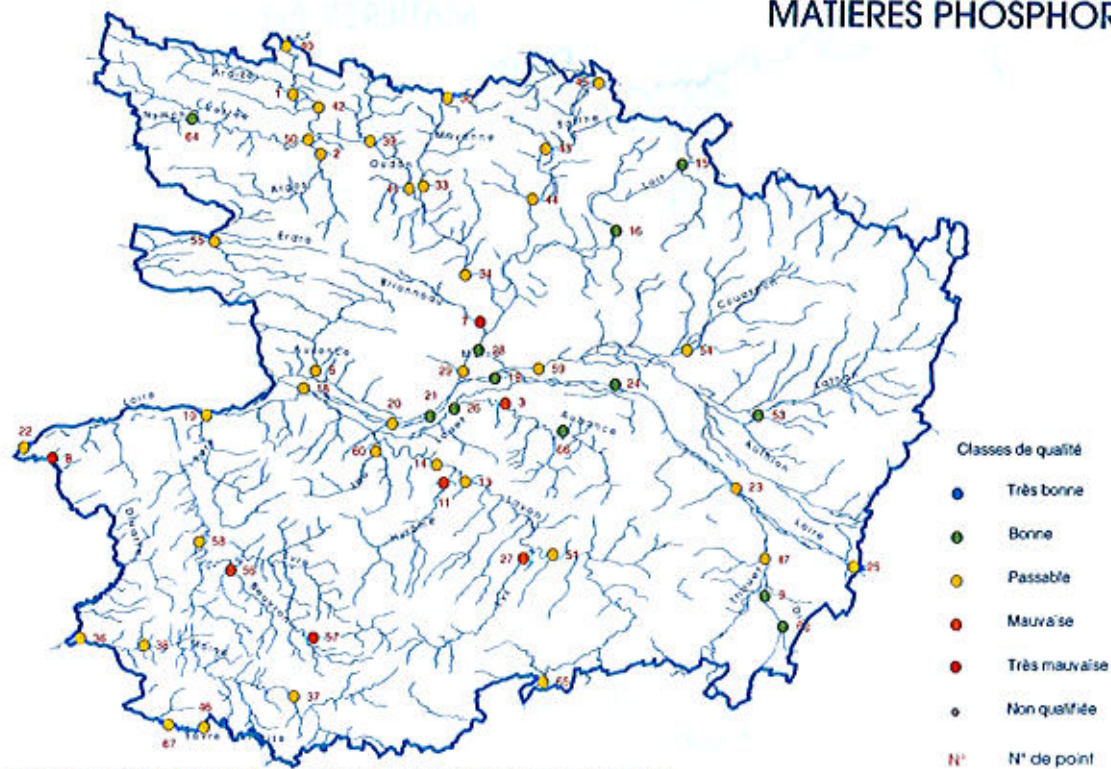
Données : Conseil Général 49, DDASS 49, DDASS 53, Réseau National de Bassin, Service Maritime de Navigation de Nantes
Cartographie : DDASS 49 - (r) BD CARTO.IGN.1992 (c) BD CARTHAGE. 1996

Qualité des eaux superficielles en Maine et Loire en 2003 MATIÈRES ORGANIQUES ET OXYDABLES



Données : Conseil Général 49, DDASS 49, DDASS 53, Réseau National de Bassin, Service Maritime de Navigation de Nantes
Cartographie : DDASS 49 - (j) BO CARTO IGN 1992 (c) BO CARTHAGE 1996

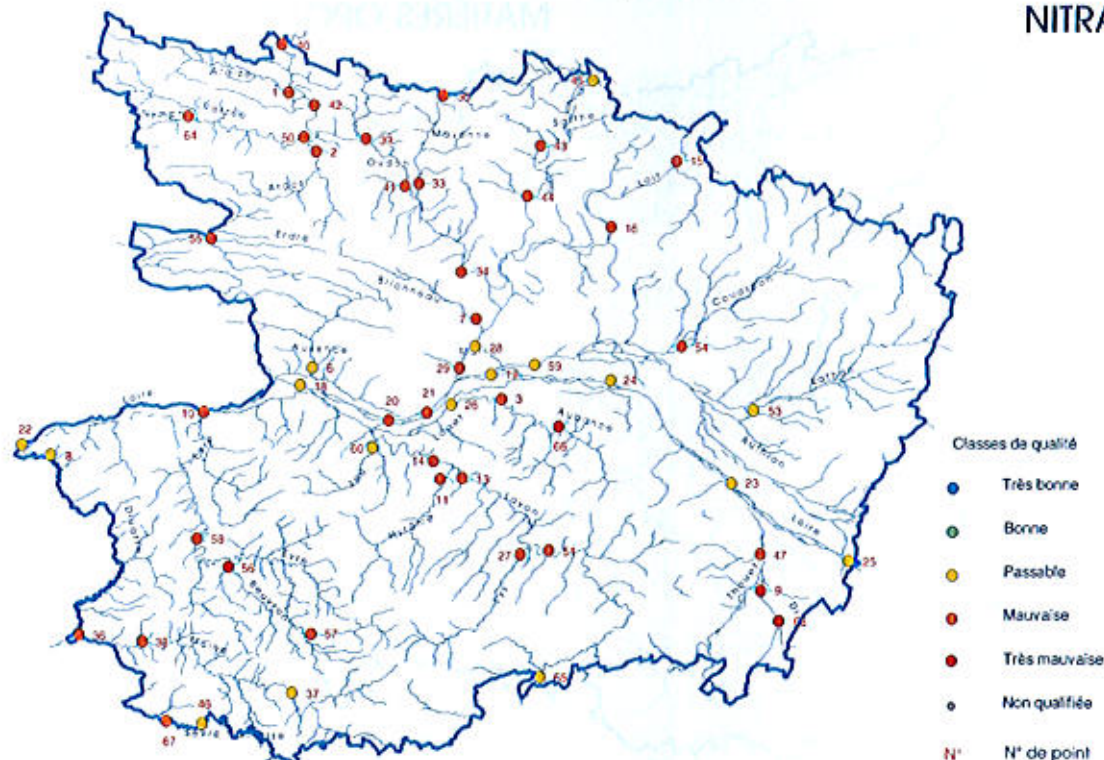
Qualité des eaux superficielles en Maine et Loire en 2003 MATIÈRES PHOSPHORÉES



Données : Conseil Général 49, DDASS 49, DDASS 53, Réseau National de Bassin, Service Maritime de Navigation de Nantes
Cartographie : DDASS 49 - (j) BO CARTO IGN 1992 (c) BO CARTHAGE 1996

Qualité des eaux superficielles en Maine et Loire en 2003

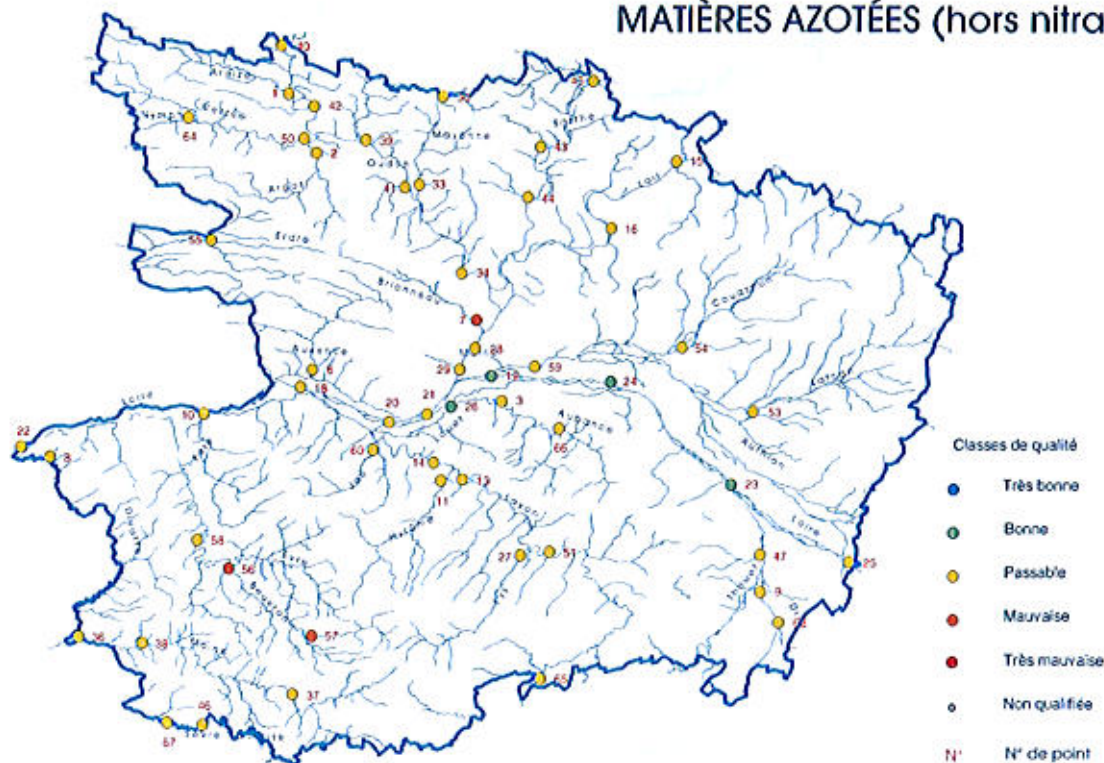
NITRATES



Données : Conseil Général 49, DDASS 49, DDASS 53, Réseau National de Bassin, Service Maritime de Navigation de Nantes
Cartographie : DDASS 49 - (v) BD CARTO IGN 1992 (c) BD CARTHAGE 1996

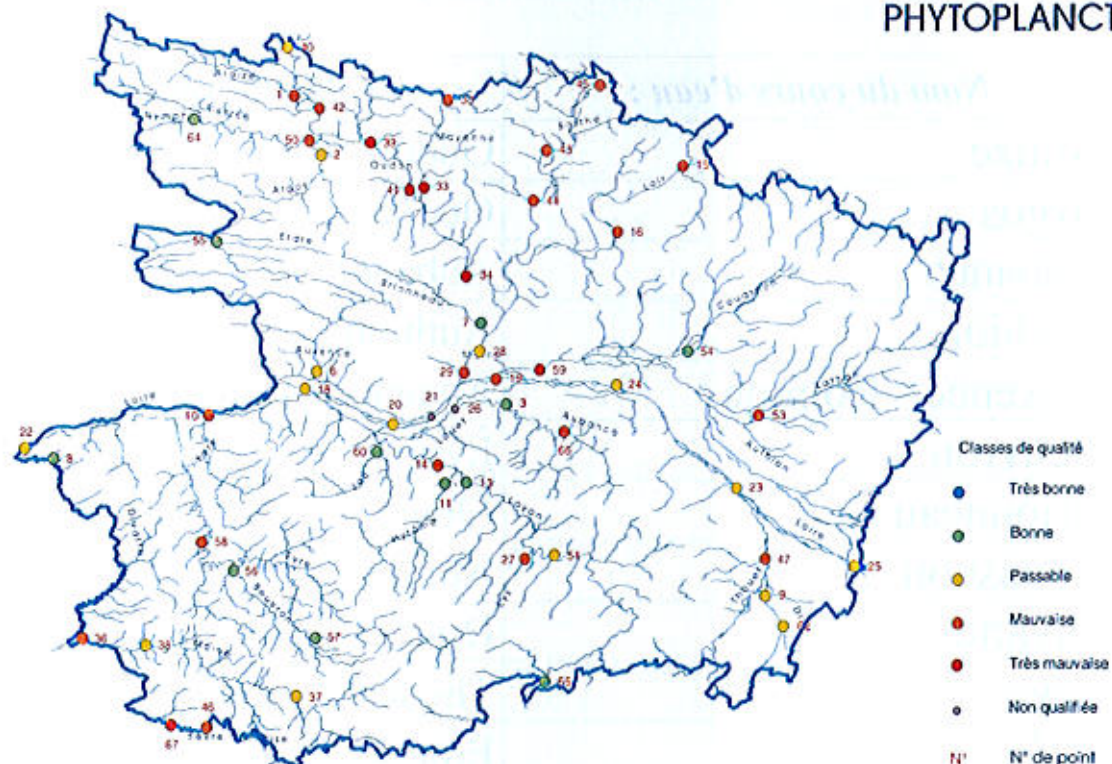
Qualité des eaux superficielles en Maine et Loire en 2003

MATIÈRES AZOTÉES (hors nitrates)



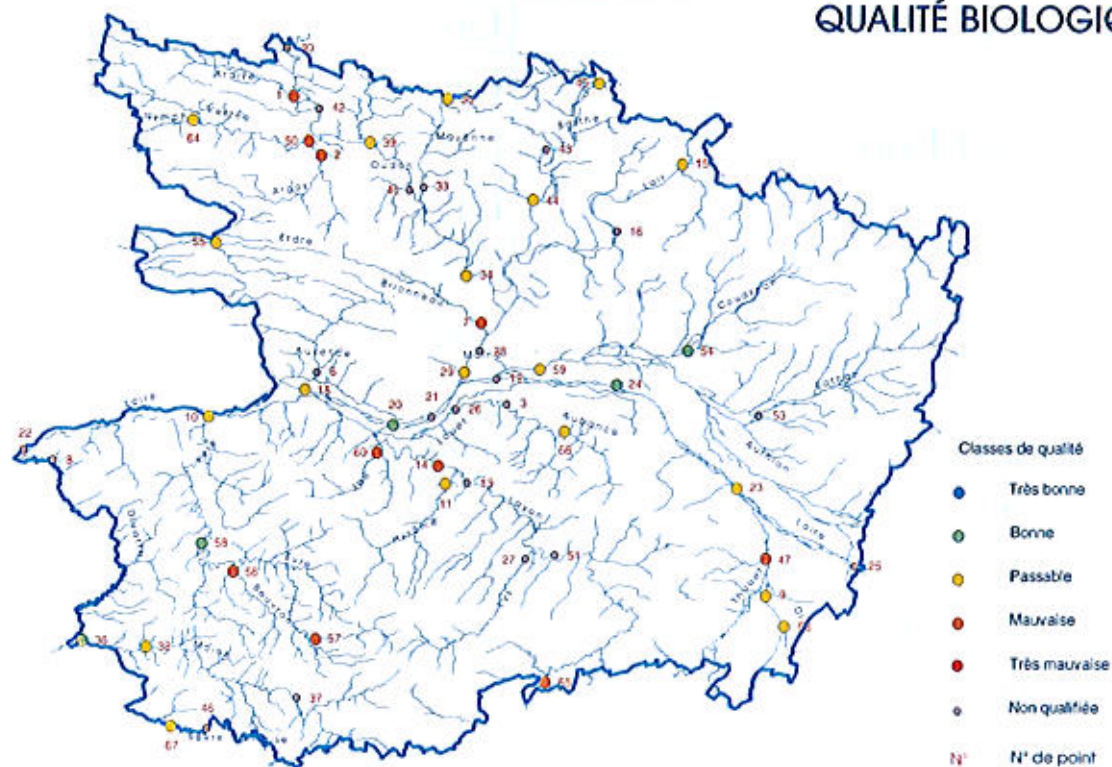
Données : Conseil Général 49, DDASS 49, DDASS 53, Réseau National de Bassin, Service Maritime de Navigation de Nantes
Cartographie : DDASS 49 - (v) BD CARTO IGN 1992 (c) BD CARTHAGE 1996

Qualité des eaux superficielles en Maine et Loire en 2003 PHYTOPLANCTON



Données : Conseil Général 49, DOASS 49, DOASS 53, Réseau National de Bassin, Service Maritime de Navigation de Nantes
Cartographie : DOASS 49 - (s) BD CARTO IGN 1992 (c) BD CARTHAGE 1996

Qualité des eaux superficielles en Maine et Loire en 2003 QUALITÉ BIOLOGIQUE



Données : Conseil Général 49, DOASS 49, DOASS 53, Réseau National de Bassin, Service Maritime de Navigation de Nantes
Cartographie : DOASS 49 - (s) BD CARTO IGN 1992 (c) BD CARTHAGE 1996

Les fiches de qualité

<i>Nom du cours d'eau :</i>	<i>Bassin versant :</i>
Araize	Oudon
Argos	Oudon
Aubance	Aubance
Authion	Authion
Auxence - Romme	Auxence - Romme
Beuvron	Èvre
Brionneau	Maine
Couasnon	Authion
Divatte	Divatte
Dive	Thouet
Erdre	Erdre
Èvre	Èvre
Hyrôme	Layon
Jeu	Layon
Lathan	Authion
Layon	Layon
Loir	Loir
Loire et Louet	Loire
Lys	Layon
Maine	Maine
Mayenne	Mayenne
Moine	Sèvre Nantaise
Nymphe	Oudon
Oudon	Oudon
Sarthe	Sarthe
Sèvre Nantaise	Sèvre Nantaise
Thouet	Thouet
Verzée	Oudon

RIVIÈRE : Araize

ANNÉE : 2003

BASSIN : OUDON

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 31,5 km
Longueur en Maine et Loire : 31,5 km
Superficie du bassin versant : 90 km²
Pente moyenne : 1,8 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :
« la Foucheraie » à Chatelais (CG 49) – Station n° 131450

<i>Commune</i> <small>[repère cartographique]</small>	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
<i>Chatelais</i> [1]	Très Mauvaise (3)	Passable (43)	Mauvaise (29)	Passable (45)	Mauvaise (33)	Mauvaise (39)

✓ Qualité hydrobiologique :

<i>Commune</i> <small>[repère cartographique]</small>	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
<i>Chatelais</i> [1]	Mauvaise (6/20)		
<i>Bouillé Ménard</i>	Passable (10/20)		Perturbé

On note l'absence de quelques espèces d'eau courante dans le peuplement piscicole.

✓ Débit : Absence de station limnigraphique

✓ Commentaire général :

Lit et berges très uniformisés
Tronçonnage du cours d'eau par 36 clapets
Insuffisance de végétation de bordure
Rupture d'écoulement en période d'étiage

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Abreuvement
Très faible pression de pêche

✓ Mesures réglementaires :

Arrêté interdépartemental réglementant l'utilisation des produits phytosanitaires sur le bassin de l'Oudon
Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole, Zone d'Actions Complémentaires (arrêté du 15/10/2001) et arrêté du 29 juillet 2002 (gestion des épandages et prise en compte du phosphore) concernant le bassin versant de l'Oudon

Zone de répartition des eaux du bassin de l'Oudon
Arrêté de restriction des prélèvements d'eau en période d'étiage (bassin de l'Oudon)
Arrêté préfectoral de gestion des vannages (7 novembre 2002)

✓ Évènements significatifs de l'année :

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de l'Oudon approuvé par arrêté préfectoral du 4 septembre 2003

Création du Syndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations (SYMBOLI) le 1^{er} décembre 2003. Le SYMBOLI assurera à compter du 1^{er} janvier 2004 la mise en œuvre du programme global de prévention des inondations sur le bassin versant de l'Oudon.

Étude d'un plan de gestion pour l'alimentation en eau potable : ce plan de gestion constitue une obligation réglementaire pour que le SIAEP du Segréen puisse continuer à solliciter l'Oudon pour la production d'eau potable. Les dépassements des 50 mg/l en nitrates à certaines périodes de l'année et des 10 mg/l en matières oxydables font que l'utilisation de cette rivière pour la production d'eau potable exige une dérogation préfectorale prise après avis du Conseil Supérieur d'hygiène Publique de France. Ce plan de gestion comporte les mêmes objectifs que ceux fixés par le SAGE à savoir un diagnostic des causes de pollution et un programme d'actions destiné à reconquérir une qualité d'eau satisfaisante. Il est à noter que les actions entreprises depuis 1999 sur les pollutions par les phytosanitaires ont porté leur fruit puisque la qualité de l'eau s'est nettement améliorée sur ce paramètre de sorte qu'une dérogation n'est plus nécessaire sur ce paramètre sous réserve de conserver l'acquis observé depuis l'année 2000.

✓ Perspectives et priorités :

Contrat Restauration Entretien (CRE) en cours d'étude, projet d'abaissement des clapets

Plan d'action pour la réduction des pollutions diffuses par les nitrates

Mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

Les objectifs adoptés dans le cadre du SAGE sur ce sous-bassin induisent :

- Un gain de 25 l/s en débit d'étiage
- Une amélioration significative de la qualité de l'eau (notamment pour les Matières Organiques et Oxydables et les pesticides)

RIVIÈRE : Argos

ANNÉE : 2003

BASSIN : OUDON

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 22,5 km
Longueur en Maine et Loire : 22,5 km
Superficie du bassin versant : 163 km²
Pente moyenne : 1,3 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :
« Basse Rivière » à Ste Gemmes d'Andigné (CG 49) – station n° 131550

Commune [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
Ste Gemmes d'Andigné [2]	Mauvaise (26)	Passable (44)	Mauvaise (27)	Passable (53)	Passable (53)	Passable (57)

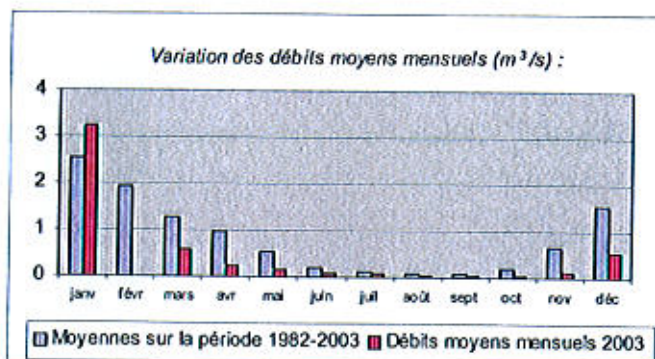
✓ Qualité hydrobiologique :

Commune [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Ste Gemmes d'Andigné [2]	Mauvaise (8/20)		
Marans			Dégradé

Sur les 17 espèces de poissons, 12 sont représentatives des grands cours d'eau lents et chauds et sont peu sensibles à de mauvaises conditions de vie. A noter la présence d'espèces exotiques, la perche soleil et le poisson chat, espèces américaines susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, et le pseudorasbora, originaire d'Asie.

✓ Débit : à Ste Gemmes d'Andigné

Module interannuel		0,833 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2003	0,028 m ³ /s
Débit du mois le plus humide	Année 2003	3,230 m ³ /s
Module de l'année	Année 2003	0,467 m ³ /s



Données : DIREN

✓ Commentaire général :

Lit et berges très uniformisés
Tronçonnage du cours d'eau par 22 clapets
Végétation de bordure absente sur la partie amont du cours

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Faible pression de pêche

✓ Mesures réglementaires :

Arrêté interdépartemental réglementant l'utilisation des produits phytosanitaires sur le bassin de l'Oudon
Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole et Zone d'Actions Complémentaires (arrêté du 15/10/2001) et arrêté du 29 juillet 2002 (gestion des épandages et prise en compte du phosphore) concernant le bassin versant de l'Oudon

Arrêté préfectoral de gestion des vannages (7 novembre 2002)

Zone de répartition des eaux du bassin de l'Oudon

Arrêté de restriction des prélèvements d'eau en période d'étiage (bassin de l'Oudon)

✓ Évènements significatifs de l'année :

Contrat pour la Restauration et l'Entretien de l'Argos et de l'Hommée en cours

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de l'Oudon approuvé par arrêté préfectoral du 4 septembre 2003

Création du Syndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations (SYMBOLI) le 1^{er} décembre 2003. Le SYMBOLI assurera à compter du 1^{er} janvier 2004 la mise en œuvre du programme global de prévention des inondations sur le bassin versant de l'Oudon.

Étude d'un plan de gestion pour l'alimentation en eau potable : ce plan de gestion constitue une obligation réglementaire pour que le SIAEP du Segréen puisse continuer à solliciter l'Oudon pour la production d'eau potable. Les dépassements des 50 mg/l en nitrates à certaines périodes de l'année et des 10 mg/l en matières oxydables font que l'utilisation de cette rivière pour la production d'eau potable exige une dérogation préfectorale prise après avis du Conseil Supérieur d'hygiène Publique de France. Ce plan de gestion comporte les mêmes objectifs que ceux fixés par le SAGE à savoir un diagnostic des causes de pollution et un programme d'actions destiné à reconquérir une qualité d'eau satisfaisante. Il est à noter que les actions entreprises depuis 1999 sur les pollutions par les phytosanitaires ont porté leur fruit puisque la qualité de l'eau s'est nettement améliorée sur ce paramètre de sorte qu'une dérogation n'est plus nécessaire sur ce paramètre sous réserve de conserver l'acquis observé depuis l'année 2000.

✓ Perspectives et priorités :

Travaux de restauration dans le cadre du Contrat pour la Restauration et l'Entretien (CRE) de l'Argos et de l'Hommée

Plan d'action pour la réduction des pollutions diffuses par les nitrates

Mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

Les objectifs adoptés dans le cadre du SAGE sur le sous-bassin Verzée-Argos induisent :

- Un gain de 75 l/s en débit d'étiage
- Une amélioration significative de la qualité de l'eau (notamment pour les Matières Organiques et Oxydables, l'azote, le phosphore et les pesticides)

RIVIÈRE : Aubance

ANNÉE : 2003

BASSIN : AUBANCE

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 35 km

Longueur en Maine et Loire : 35 km

Superficie du bassin versant : 205 km²

Pente moyenne : 1,34 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :

« La Dronière » à Louerre (CG 49) - 6 prélèvements en 2003

« L'Étang » à Saint Saturnin (CG 49)

« Charruau » à Soulaines sur Aubance (DDASS 49)

Commune [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
Louerre	Bonne (72)	Mauvaise (37)	Très Mauvaise (14)	Passable (51)	pas de mesure	Mauvaise (35)
Saint Saturnin [66]	Passable (50)	Passable (41)	Très Mauvaise (19)	Bonne (64)	Mauvaise (36)	pas de mesure
Soulaines sur Aubance [3]	Mauvaise (38)	Passable (46)	Mauvaise (34)	Mauvaise (38)	Bonne (62)	Passable (55)

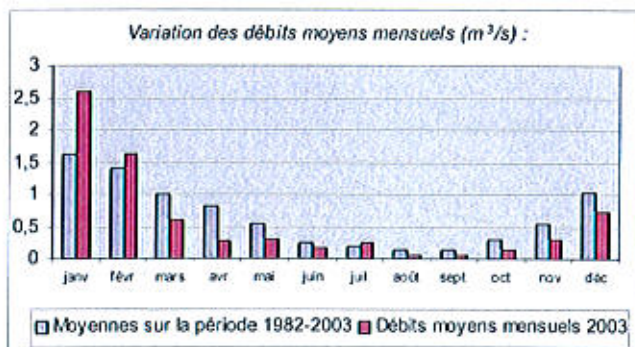
✓ Qualité hydrobiologique :

Commune [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Louerre	Mauvaise (7/20)		
Grézillé	Mauvaise (6/20)		Dégradé
Charcé St Ellier	Passable (10/20)		Perturbé
Vauchrézien	Mauvaise (6/20)		Dégradé

A Vauchrézien, le peuplement piscicole est pauvre et principalement constitué d'espèces peu sensibles à la dégradation du milieu, notamment celles favorisées par la présence de barrages. A Charcé St Ellier, le peuplement est toujours dominé par des espèces d'eau courante mais la biomasse diminue car le peuplement rajeunit. A Grézillé, le peuplement est quasiment mono-spécifique, ce qui reflète l'homogénéité des écoulements et des habitats après les travaux de recalibrage.

✓ Débit : à Soulaines sur Aubance

Module interannuel		0,663 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2003	0,050 m ³ /s
Débit du mois le plus humide	Année 2003	2,590 m ³ /s
Module de l'année	Année 2003	0,589 m ³ /s



Données : DREN

✓ Commentaire général :

Cours d'eau au lit très uniformisé, tronçonné par 42 barrages dont 14 effacés
Les quatre derniers biefs sont sous influence des inondations de la Loire
Insuffisance de la végétations des berges sur la majeure partie du cours d'eau
Développement important de la Jussie sur les deux derniers kilomètres avant la confluence avec le Louet

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Pêche de loisirs importante

✓ Mesures réglementaires :

Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole
Arrêté de restriction de prélèvements d'eau en période d'étiage

✓ Évènements significatifs de l'année :

Une étude du suivi de la qualité de l'Aubance a été engagée en 2002 par le Syndicat de l'Aubance et poursuivie en 2003 (1 point de suivi à Louerre)

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) en cours d'élaboration : élaboration des scénarios et stratégies par la Commission Locale de l'Eau (CLE)

Extension du champ de compétence à l'ensemble du bassin versant du Syndicat de rivière qui devient le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Bassin de l'Aubance (SIABA)

Mise en service de la nouvelle station d'épuration (3 500 équivalents habitants) de Brissac Quincé en octobre 2003

L'assainissement global de la commune de Vauchrézien progresse : mise en service de deux unités de traitement pour les villages de La Frémonière et de La Charbottière ; projet de réhabilitation d'assainissements individuels et de création d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

En octobre 2003, une opération d'arrachage de la Jussie a été réalisée sur 2 kilomètres, avant la confluence avec le Louet, dans le cadre du Contrat Restauration Entretien

Différentes pollutions ont été recensées durant l'année 2003 :

- le 6 février 2003 : pollution du ruisseau de l'Épinay à Murs Érigné par le déversement d'effluent d'élevage bovin
- le 6 février 2003 : pollution du ruisseau du Lattay (sous affluent de l'Aubance) à Vauchrézien par le déversement d'effluent d'élevage bovin
- le 18 avril 2003 : pollution du ruisseau des Fontenelles à Charcé St Ellier par l'écoulement d'eaux usées en provenance d'une industrie vinicole
- le 28 mai 2003 : pollution du ruisseau de la Proutière (sous affluent de l'Aubance) à Vauchrézien par l'écoulement de jus d'ensilage (mortalité piscicole)

✓ Perspectives et priorités :

Adoption du SAGE par la Commission Locale de l'Eau

Poursuite du Contrat Restauration Entretien

Mise aux normes des exploitations viticoles

RIVIÈRE : Authion

(année) ANNÉE : 2003

BASSIN : AUTHION

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 85 km
Longueur en Maine et Loire : 61 km
Superficie du bassin versant : 1500 km²
Superficie du bassin versant en Maine et Loire : 1150 km²
Pente moyenne : 0,18 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :

« pont de Sorges - D 952 » aux Ponts de Cé (Agence de l'Eau Loire Bretagne, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable) - station R.N.B. n° 104500

Commune [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
Les Ponts de Cé [59]	Passable (48)	Passable (50)	Passable (46)	Passable (45)	Très Mauvaise (9)	Pas de mesure

✓ Qualité hydrobiologique :

Commune [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Les Ponts de Cé [59]		Passable (10/20)	
Mazé			Perturbé

Le peuplement piscicole de l'Authion est conforme à celui attendu. On note cependant la raréfaction du brochet dont les zones de reproduction ont été asséchées.

✓ Débit : Absence de station limnigraphique

✓ Commentaire général :

Rivière canalisée et étagée (8 barrages sur l'ensemble du cours), à la Gestion hydraulique artificielle du milieu
Rivière fortement dépendante des niveaux de la Loire et aux débits régulés (alimentation par la Loire à un débit de 1 m³/s)
Réalimentation par la prise d'eau de St Patrice et par le Lathan (Rillé)
Prolifération chronique de lentilles d'eau sur l'ensemble du cours
Absence de végétation sur les rives
Impact de la laiterie de Cornillé les Caves

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Forte pression de l'irrigation
Pêche de loisirs importante

✓ Mesures réglementaires :

Mise à jour des autorisations de prélèvement pour l'irrigation
Régularisation de la prise d'eau en Loire à Varennes (1 m³/s)

✓ Évènements significatifs de l'année :

Poursuite de la réflexion sur l'élaboration d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) – mise à l'étude du périmètre - lancement de la pré-étude pour une meilleure gestion de l'irrigation
Avis favorable du 5 décembre 2003 du Comité de Bassin sur le périmètre du SAGE
Travaux de construction de la nouvelle station d'épuration de Corné (automne)
Mise en service de la station d'épuration de Vivy
Une pollution mineure par des hydrocarbures a été constatée à Brain sur l'Authion

✓ Perspectives et priorités :

Constitution de la Commission Locale de l'Eau (CLE)
Mise en service de la nouvelle station d'épuration de Corné
Projet d'irrigation dans le bassin de l'Authion à partir de la Loire

RIVIÈRE : Auxence (Romme)

ANNÉE : 2003

BASSIN : AUXENCE

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 23 km

Longueur en Maine et Loire : 23 km

Superficie du bassin versant : 217,6 km²

Pente moyenne : 2,3 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :

« Pont » à Champtocé (CG 49) – Station n° 134750

Commune <small>[repère cartographique]</small>	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
Champtocé [6]	Très Mauvaise (7)	Passable (48)	Passable (45)	Passable (53)	Passable (48)	Pas de mesure

✓ Qualité hydrobiologique :

Commune <small>[repère cartographique]</small>	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Bécon les Granits	Mauvaise (7/20)		Perturbé

Le peuplement piscicole est sensiblement conforme à celui attendu. Cependant, la perche soleil, espèce susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques, se développe et devient surdensitaire.

✓ Débit : Absence de station limnigraphique

✓ Commentaire général :

Rivière circulant dans un environnement encaissé et forestier

Lit et berges uniformes sur la partie amont du cours (jusqu'à Bécon les Granits ; cours plus naturel en aval)

Cours d'eau sous influence de la Loire à partir de Champtocé (boire de Champtocé)

Pollution importante liée à l'agglomération de Champtocé

La qualité « matières organiques et oxydables » reste très mauvaise en 2003 ; teneurs en matières en suspension minérales toujours importantes, même en faible débit

Déficit important en oxygène en été

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Pêche en partie aval

✓ Mesures réglementaires :

Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole

✓ Évènements significatifs de l'année :

Lancement de l'étude pour la mise aux normes de la station d'épuration de Bécon les Granits

Deux pollutions ont été recensées durant l'année 2003 :

- le 20 février 2003 : rejet d'effluents domestiques à Champtocé sur Loire
- le 24 avril 2003 : rejet d'effluents en provenance d'une installation de brûlage à Champtocé sur Loire

✓ Perspectives et priorités :

Lancement de la procédure de réalisation d'une nouvelle station d'épuration (2 500 équivalents habitants) à Bécon les Granits

Travaux d'amélioration de la station d'épuration de Champtocé programmés pour 2003 et 2004

Arrêté de restriction des prélèvements d'eau en période d'étiage sur le bassin

RIVIÈRE : Beuvron

ANNÉE : 2003

BASSIN : ÈVRE

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 18 km
Longueur en Maine et Loire : 18 km
Superficie du bassin versant : 55,2 km²
Pente moyenne : 3,3 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :

« Tuvache » à Andrezé (CG 49) – Station n° 134890

Commune <small>[repère cartographique]</small>	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
Andrezé [56]	Mauvaise (30)	Mauvaise (30)	Très Mauvaise (17)	Mauvaise (29)	Bonne (62)	Pas de mesure

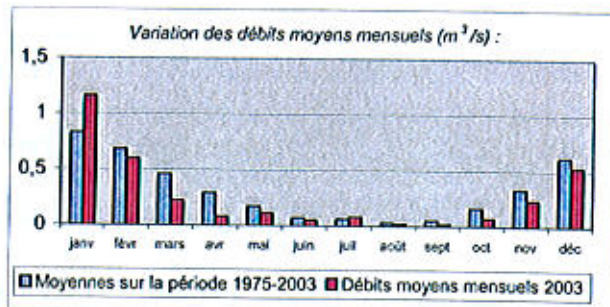
✓ Qualité hydrobiologique :

Commune <small>[repère cartographique]</small>	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Andrezé [56]	Mauvaise (7/20)		
Beaupreau			Perturbé

La présence de poisson-chat et surtout l'abondance de gardons sont les seules perturbations notables du peuplement piscicole qui est par ailleurs conforme à celui attendu

✓ Débit : à Andrezé

Module interannuel		0,313 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2003	0,020 m ³ /s
Débit du mois le plus humide	Année 2003	1,160 m ³ /s
Module de l'année	Année 2003	0,264 m ³ /s



Données : DIREN

✓ Commentaire général :

Malgré des caractères morphodynamiques assez intéressants, l'eau est de mauvaise qualité

Le cours d'eau se situe dans une zone d'élevage intensif

Zone à forte pression azotée d'origine élevage

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Très faible pression de pêche

✓ Mesures réglementaires :

Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole : classement en zone à forte pression azotée, gestion des épandages et prise en compte du phosphore par arrêté du 29 juillet 2002

La charge azotée produite par les élevages dans ce bassin dépasse 140 kg d'azote par hectare potentiellement épandable

✓ Évènements significatifs de l'année :

Construction de la nouvelle station d'épuration (1 700 équivalents-habitants) de Bégrolles en Mauges

Réalisation d'une étude d'acceptabilité du milieu récepteur de la station d'épuration de St Léger sous Cholet

✓ Perspectives et priorités :

Mise en service de la nouvelle station d'épuration de Bégrolles en Mauges (début 2004)

Construction d'une nouvelle station d'épuration à St Léger sous Cholet

RIVIÈRE : Brionneau

ANNÉE : 2003

BASSIN : BRIONNEAU

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 27,5 km
Longueur en Maine et Loire : 27,5 km
Superficie du bassin versant : 116 km²
Pente moyenne : 1,5 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :

« L'Épine » à Avrillé (DDASS 49)

Commune <small>[repère cartographique]</small>	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
Avrillé [7]	Très Mauvaise (18)	Mauvaise (39)	Mauvaise (38)	Très Mauvaise (19)	Bonne (69)	Pas de mesure

✓ Qualité hydrobiologique :

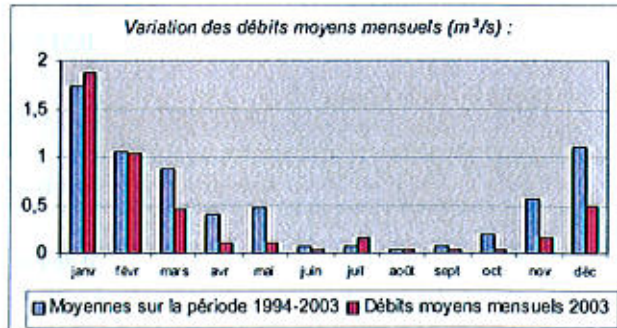
Commune <small>[repère cartographique]</small>	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
La Meignanne	Mauvaise (5/20)		Dégradé

Toutes les espèces recensées sont représentatives des grands cours d'eau lents et chauds, or le Brionneau n'est qu'un petit ruisseau

On note l'abondance de la perche soleil et la présence du poisson chat, espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques

✓ Débit : à Avrillé

Module interannuel		0,557 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2003	0,030 m ³ /s
Débit du mois le plus humide	Année 2003	1,870 m ³ /s
Module de l'année	Année 2003	0,377 m ³ /s



Données : DIREN

✓ Commentaire général :

Présence de clapets sur le tiers aval

Lit et berges uniformisés sur la majeure partie du cours

Envasement important de l'étang St Nicolas (exutoire du cours d'eau avant son passage dans le parc de Balzac)

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Loisirs à l'étang St Nicolas à Angers

Faible pression de pêche

✓ Mesures réglementaires :

Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole

✓ Évènements significatifs de l'année :

Signature du contrat d'agglomération d'assainissement de la Communauté d'Agglomération du Grand Angers
Un déversement d'hydrocarbures en provenance d'une industrie a été recensé dans le Brionneau le 17 juillet 2003 à Avrillé
Les résultats très mauvais pour l'ensemble des paramètres mesurés lors du prélèvement du 10 juin 2003 révèlent une pollution importante du cours d'eau, d'origine organique non identifiée

✓ Perspectives et priorités :

Restructuration de la station d'épuration de la Meignanne (traitement poussé de l'azote et du phosphore)
Arrêté de restriction des prélèvements d'eau en période d'étiage

BASSIN : AUTHION✓ **Caractéristiques de la rivière :**

Longueur totale : 33 km
 Longueur en Maine et Loire : 33 km
 Superficie du bassin versant : 289 km²
 Pente moyenne : 1,8 ‰

✓ **Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :**

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :

« la Bridaye » à Gée - Beaufort (CG 49) – Station n° 104200

Commune [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
Gée - Beaufort [54]	Passable (50)	Passable (48)	Mauvaise (30)	Passable (55)	Bonne (69)	Pas de mesure

✓ **Qualité métaux :**

Commune [repère cartographique]	Métaux sur Bryophytes
Gée - Beaufort [54]	Passable (55)

✓ **Qualité hydrobiologique :**

Commune [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Pontigné			Perturbé
Baugé			Dégradé
Vieil Baugé			Dégradé
Gée - Beaufort [54]	Bonne (15/20)		

A Pontigné, le peuplement piscicole est dominé par des espèces sensibles auxquelles il ne manque que la truite. A Baugé et Vieil-Baugé, le peuplement est discordant de celui attendu, il est dominé par des espèces d'eau calme. On note également la prolifération de la perche soleil, espèce susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques

✓ **Débit :** Absence de station limnigraphique✓ **Commentaire général :**

Rivière recalibrée dès sa source et tronçonnée par 32 barrages. Seule une petite zone en amont de Baugé a conservé des caractères morphodynamiques et de ripisylve conformes

De nombreux étangs alimentés par des sources

De nombreux bras secondaires existent avec des partiteurs de débit

Présence de nombreux moulins

L'impact de l'agriculture se fait sentir dès la source (forte teneur en nitrates)

L'agglomération de Baugé a un impact non négligeable sur la qualité du cours d'eau, notamment au niveau du phosphore

✓ **Usage de l'eau en Maine et Loire :**

Pression de pêche importante

✓ **Mesures réglementaires :**

Arrêté de restriction des prélèvements d'eau en période d'étiage

Arrêtés individuels d'autorisation de prélèvement d'eau en attente de la réalisation du projet d'irrigation collective de l'Authion sur le secteur de Beaufort en Vallée

✓ Évènements significatifs de l'année :

Suite et fin de l'étude préalable au Contrat Restauration Entretien (CRE)
Mise en service de la nouvelle station d'épuration de Mazé en juillet 2003

✓ Perspectives et priorités :

Mise aux normes de la station d'épuration de Baugé (2005) avec le raccordement des effluents des communes du Vieil Baugé et de St Martin d'Arcé
Signature du Contrat Restauration Entretien (CRE) sur le cours principal du Couasnon et recrutement d'un technicien de rivière (2004)

BASSIN : DIVATTE✓ **Caractéristiques de la rivière :**

Longueur totale : 28 km
 Longueur en Maine et Loire : 28 km
 Superficie du bassin versant : 105 km²
 Pente moyenne : 2,9 ‰

✓ **Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :**

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :

« Entrée carrière » à la Varenne - (SMN 44/49)

Commune <small>[repère cartographique]</small>	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
La Varenne [8]	Très Mauvaise (6)	Passable (40)	Passable (46)	Très Mauvaise (17)	Bonne (60)	Pas de mesure

✓ **Qualité hydrobiologique :**

Commune <small>[repère cartographique]</small>	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Landemont	Passable		Perturbé

Au niveau du peuplement piscicole, on note l'absence de plusieurs espèces d'eau courante et la présence d'espèces caractéristiques des eaux calmes résistantes aux mauvaises conditions de vie

✓ **Débit :**

Données de la station limnigraphique de Landemont (pour mémoire) : débit moyen interannuel = 0,569 m³/s
 Cette station, en fonctionnement depuis 1973, a été supprimée en 1998

✓ **Commentaire général :**

Protégé par une vallée encaissée, le lit de la Divatte est assez bien préservé et son fonctionnement hydro-sédimentaire est naturel. Seules les parties amont (près de la source) et aval (à la confluence) ont été recalibrées. Sur la moitié amont, tous les ouvrages sont détruits alors que les 4 restant sur la partie aval entraînent un ralentissement des écoulements. La qualité de l'eau (concentration élevée en nitrites) semble être le facteur le plus perturbant pour le peuplement piscicole.

✓ **Usage de l'eau en Maine et Loire :**

Pêche de loisirs peu développée

✓ **Mesures réglementaires :**

Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole

✓ **Perspectives et priorités :**

Signature du Contrat Restauration Entretien (CRE) en 2004, embauche d'un technicien de rivière

BASSIN : THOUET✓ **Caractéristiques de la rivière :**

Longueur totale : 65 km

Longueur en Maine et Loire : 11,5 km

Superficie du bassin versant : 958 km²Superficie du bassin versant en Maine et Loire : 70 km²

Pente moyenne : 0,7 ‰

✓ **Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :**

Localisation des points de surveillance (organismes chargés du suivi) :

1. « Moulin de Douvy » à Montreuil Bellay (CG 49) – Station n° 102350

2. « Pont de St Just - D 162 » à Brézé (Agence de l'Eau Loire Bretagne, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable) - station R.N.B. n°102400

Commune [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
1) Montreuil Bellay [62]	1 : Bonne (65)	1 : Passable (58)	1 : Très Mauvaise (15)	1 : Bonne (73)	1 : Passable (52)	1 : pas de mesure
2) Brézé [9]	2 : Bonne (65)	2 : Passable (54)	2 : Très Mauvaise (14)	2 : Bonne (71)	2 : Passable (45)	2 : Passable (58)

✓ **Qualité métaux :**

Commune [repère cartographique]	Métaux sur Bryophytes
Montreuil Bellay [62]	Bonne (62)

✓ **Qualité hydrobiologique :**

Commune [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Montreuil Bellay [62]	Passable (12/20)		
Épieds			Dégradé
Brézé [9]		Passable (11,6)	

Le peuplement piscicole est très pauvre aussi bien qualitativement que quantitativement. De plus, on note la présence du poisson chat et de la perche soleil, espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques.

✓ **Débit :** Absence de station limnigraphique✓ **Commentaire général :**

Rivière canalisée, lit et berges uniformes (4 barrages dans le département)

Malgré la chenalisation, la végétation aquatique est diversifiée

La qualité nitrates reste préoccupante

✓ **Usage de l'eau en Maine et Loire :**

Pression de pêche importante

Quatre pompages destinés à l'irrigation sont autorisés

✓ **Mesures réglementaires :**

Gestion et police de l'eau assurées par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (D.D.A.F.) du département de la Vienne

Arrêté de restriction de prélèvements d'eau en période d'étiage (D.D.A.F. des Deux Sèvres)

Zone de répartition des eaux du bassin du Thouet

✓ **Perspectives et priorités :**

Extension de la zone industrielle de Méron : étude pour le regroupement et le traitement des eaux pluviales avant leur rejet dans la Dive

RIVIÈRE : Erdre

ANNÉE : 2003

BASSIN : ERDRE

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 95 km
Longueur en Maine et Loire : 31 km
Superficie du bassin versant : 990 km²
Superficie du bassin versant en Maine et Loire : 193 km²
Pente moyenne : 1,2 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :
« station de jaugeage » à Candé (CG 49) – Station n° 146350

Commune [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
Candé [55]	Mauvaise (34)	Passable (48)	Mauvaise (38)	Passable (41)	Bonne (74)	Pas de mesure

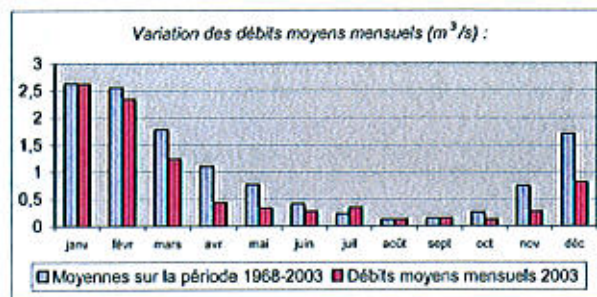
✓ Qualité hydrobiologique :

Commune [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Candé [55]	Passable (9/20)		
Freigné	Passable (11/20)		Perturbé

Parmi les espèces caractéristiques de ce type de cours d'eau, seuls le goujon et le chevesne sont ici correctement représentés. La majorité des autres poissons appartient à des espèces inféodées à des cours d'eau plus lents. Le poisson chat et la perche soleil, espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques, sont largement représentés, la perche soleil atteignant même des proportions inquiétantes.

✓ Débit : à Candé

Module interannuel		1,033 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2003	0,120 m ³ /s
Débit du mois le plus humide	Année 2003	2,620 m ³ /s
Module de l'année	Année 2003	0,753 m ³ /s



Données : DIREN

✓ Commentaire général :

Cours d'eau prenant sa source dans le département, de pente faible occasionnant des inondations à l'aval de Candé

Lits et berges uniformisés (7 clapets sur l'Erdre)

Végétation de bordure absente en amont et éparse en aval

Le point de prélèvement se situe juste à l'aval de l'agglomération de Candé, et notamment du rejet de la station d'épuration qui ne traite ni l'azote ni le phosphore

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Faible pression de pêche

✓ Mesures réglementaires :

Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole

✓ Évènements significatifs de l'année :

Le bassin versant de l'Erdre fait l'objet d'une étude, pilotée par l'Entente pour le développement de l'Erdre navigable, afin de caractériser les sources d'apports en azote et phosphore, et identifier les origines du développement excessif de cyanobactéries observé l'été au niveau du cours d'eau sur le département de la Loire Atlantique

Persistance des problèmes d'eutrophisation dans la partie aval du cours d'eau

Restrictions d'usages dues à la prolifération d'algues toxiques (cyanobactéries)

Schéma Directeur d'Assainissement de Freigné en cours

Une pollution de l'Erdre par l'écoulement d'eaux usées domestiques a été recensée le 12 août 2003 à Candé (mortalité piscicole constatée)

✓ Perspectives et priorités :

Mise en œuvre des préconisations de l'étude menée par l'Entente pour le développement de l'Erdre navigable

Projet de programme de lutte contre les inondations et rapprochement avec les communes du bassin versant en Loire Atlantique

Restructuration de la station d'épuration de Candé suite au Schéma Directeur d'Assainissement

Amélioration de la station d'épuration de Freigné

RIVIÈRE : Èvre

ANNÉE : 2003

BASSIN : ÈVRE

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 93 km

Longueur en Maine et Loire : 93 km

Superficie du bassin versant : 573 km²

Pente moyenne : 1,6 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation des points de surveillance (organismes chargés du suivi) :

1. « La Chaussée » à Trémentines (CG 49) – Station n° 134800
2. « Haute Brin » à Beaupreau (CG 49) – Station n° 134900
3. « pont D 751 » à N.D. du Marillais - St Florent le Vieil (Agence de l'Eau Loire Bretagne, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable) - Station R.N.B. n° 135000

Commune [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
1) Trémentines [57]	1 : Très Mauvaise (8)	1 : Mauvaise (22)	1 : Mauvaise (30)	1 : Très Mauvaise (3)	1 : Bonne (62)	1 : pas de mesure
2) Beaupreau [58]	2 : Passable (40)	2 : Passable (44)	2 : Mauvaise (39)	2 : Passable (43)	2 : Mauvaise (34)	2 : Mauvaise (34)
3) St Florent le Vieil [10]	3 : Mauvaise (39)	3 : Passable (50)	3 : Mauvaise (36)	3 : Passable (55)	3 : Mauvaise (37)	3 : pas de mesure

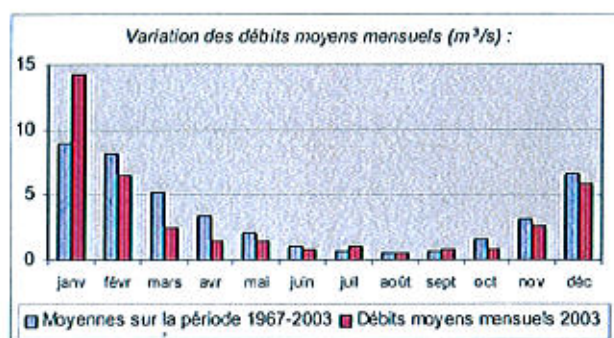
✓ Qualité hydrobiologique :

Commune [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Trémentines [57]	Mauvaise (7/20)		
Le May-sur-Evre	Passable (11/20)		Perturbé
Jallais	Passable (9/20)		Perturbé
Beaupreau [58]	Bonne (13/20)		
Montrevault			Perturbé
La Boissière sur Evre			Perturbé
St Florent le Vieil [10]		Passable (10,7)	

A Jallais, le peuplement piscicole est presque conforme. Toutefois, la biomasse est un peu faible car les espèces carnassières sont quasiment absentes. Plus en aval, le peuplement piscicole est toujours faiblement perturbé. L'ensemble des espèces piscicoles rencontrées correspond bien à ce type de cours d'eau, hormis la population de gardons qui est sur-représentée.

✓ Débit : à La Chapelle Saint Florent

Module interannuel		3,487 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2003	0,540 m ³ /s
Débit du mois le plus humide	Année 2003	14,20 m ³ /s
Module de l'année		3,188 m ³ /s



Données : DIREN

✓ Commentaire général :

Rivière dans une vallée encaissée (largeur 20 m ; profondeur 3 m)

Lit et berges préservés, uniformisation par une quarantaine d'ouvrages sur l'ensemble du cours

Ruptures d'écoulement régulièrement constatées en été

Végétation de bordure équilibrée

De nombreuses stations d'épuration fonctionnant mal, associées à des réseaux qui occasionnent des rejets directs, sont à l'origine d'une partie des problèmes de qualité (Vezins, Trémentines, Le May sur Evre, Beaupréau et Jallais notamment)

Forte pression de l'élevage (pression azotée importante)

Rejet de phosphore à Trémentines où on note des déficits en oxygène dissous l'été

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Forte pression de l'irrigation

Canoë kayak à l'aval

Pression de pêche importante

✓ Mesures réglementaires :

Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole : classement en zone à forte pression azotée, gestion des épandages et prise en compte du phosphore par arrêté du 29 juillet 2002

La charge azotée produite par les élevages dans ce bassin dépasse 140 kg d'azote par hectare potentiellement épandable

Arrêté de restrictions de prélèvements en période d'étiage

Arrêtés individuels d'autorisation de prélèvement d'eau dans le cadre d'une Charte approuvée par la profession et destinée à mieux coordonner l'irrigation dans un souci de préservation du milieu

✓ Évènements significatifs de l'année :

Début des travaux de construction de la station d'épuration de Beaupréau (9 000 équivalents-habitants)

Étude en cours pour l'amélioration de l'assainissement des communes du May sur Èvre et Trémentines

Nouveau projet pour la station d'épuration de Vezins présenté par la Communauté d'Agglomération du Choletais en juin 2003

Travaux d'amélioration à la station d'épuration de Jallais

Création d'une station d'épuration expérimentale pour le traitement des effluents d'un élevage à Jallais (Conseil Départemental d'Hygiène du 10 juillet 2003)

✓ Perspectives et priorités :

Lancement d'une étude préalable à un Contrat Restauration Entretien (CRE) à l'échelle du bassin versant (2005)

Regroupement des boues produites par les stations d'épuration de la Communauté d'Agglomération du Choletais en vue de leur traitement à la station d'épuration des cinq ponts de Cholet

Création de réserves destinées à supprimer les pompages dans le cours d'eau – travaux à réaliser avant l'été 2005

BASSIN : LAYON

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 27 km
 Longueur en Maine et Loire : 27 km
 Superficie du bassin versant : 154 km²
 Pente moyenne : 4 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :

« Paimparé » à St Lambert du Lattay (DDASS 49)

Commune [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
St Lambert du Lattay [11]	Mauvaise (32)	Passable (48)	Mauvaise (38)	Mauvaise (36)	Bonne (61)	Mauvaise (34)

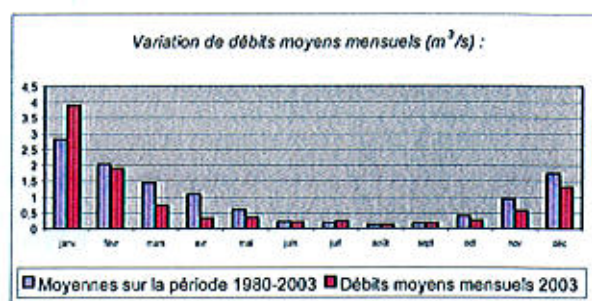
✓ Qualité hydrobiologique :

Commune [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
St Georges-des-Gardes	Mauvaise (6/20)		Dégradé
Chemillé			Dégradé
St Lambert du Lattay [11]	Passable (9/20)		

Tant sur la station amont (St Georges des Gardes) que sur celle aval (Chemillé), le peuplement est dégradé. Seules quelques espèces typiques de cours d'eau à truite subsistent au côté d'un grand nombre d'espèces d'eau calme et résistantes à des conditions de vie médiocres. Alors que la station de Chemillé est prospectée annuellement depuis 1994, aucune truite sauvage n'y a jamais été capturée.

✓ Débit : à Saint Lambert du Lattay

Module interannuel		0,976 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2003	0,110 m ³ /s
Débit du mois le plus humide	Année 2003	3,880 m ³ /s
Module de l'année	Année 2003	0,832 m ³ /s



Données : DIREN

✓ Commentaire général :

Lit et berges préservés
 Tronçonnage par une vingtaine de chaussées d'anciens moulins
 Vallée encaissée, les aménagements sont anciens (patrimoine intéressant)
 Végétation de bordure équilibrée

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Pêche importante
 Plan d'eau de Coulvée à Chemillé : valorisation touristique (baignade, pêche et camping)
 Irrigation : 2 autorisations temporaires ont été délivrées en 2003

✓ Mesures réglementaires :

Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole : classement en zone à forte pression azotée, gestion des épandages et prise en compte du phosphore par arrêté du 29 juillet 2002
 La charge azotée produite par les élevages dans ce bassin dépasse 140 kg d'azote par hectare potentiellement épandable
 Zone prioritaire pour le Programme de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole (PMPOA)
 Arrêté de restriction de prélèvements d'eau en période d'étiage

✓ Évènements significatifs de l'année :

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) en cours d'élaboration : élaboration des scénarios et de la stratégie
Lancement d'un projet de restauration des affluents de l'Hyrôme
Chantier d'élimination de Myriophylle du Brésil (plante aquatique exotique envahissante) à Chemillé
Malgré la mise en service de la station d'épuration des effluents viticoles de St Aubin de Luigné, maintien des rejets viticoles sur la station d'épuration de Saint Lambert du Lattay : mauvais fonctionnement constaté

Des pollutions ont été recensées durant l'année 2003 :

- le 28 février 2003 : déversement de fuel domestique dans le ruisseau de Chizé, affluent de l'Hyrôme, par une entreprise de plâtrerie à Chemillé
- le 20 août 2003 : écoulement d'eaux usées domestiques dans le ruisseau des Louettières à Cossé d'Anjou
- le 20 août 2003 : rejets d'effluent d'élevage dans un affluent du ruisseau de la Malaiserie à Chemillé
- développement localisé de Myriophylle du Brésil en aval de Chemillé

✓ Perspectives et priorités :

Adoption du SAGE

Poursuite des travaux de restauration des affluents de l'Hyrôme

Mise en service du stockage des eaux traitées en période estivale sur la station d'épuration de Chemillé – réutilisation des eaux traitées en irrigation

Mise aux normes des structures d'assainissement de St Georges des Gardes suite à la réalisation des études diagnostic et schéma directeur d'assainissement de la commune

Lancement d'une étude diagnostic de l'assainissement de la commune de Melay

Optimisation de l'utilisation de la station d'épuration des effluents viticoles de St Aubin de Luigné

BASSIN : LAYON✓ **Caractéristiques de la rivière :**

Longueur totale : 24 km

Longueur en Maine et Loire : 24 km

Superficie du bassin versant : 95,3 km²

Pente moyenne : 4,9 ‰

✓ **Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :**

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :

« l'Archerue » à Chaudefonds sur Layon (CG 49) – Station n° 134200

Commune [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
Chaudefonds sur Layon [60]	Mauvaise (20)	Passable (46)	Passable (40)	Passable (58)	Bonne (73)	Pas de mesure

✓ **Qualité hydrobiologique :**

Commune [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Chaudefonds-sur-Layon [60]	Mauvaise (7/20)		
Neuvy en Mauves	Bonne (13/20)		Conforme

Ce cours d'eau est l'unique cas du département pour lequel le peuplement piscicole est conforme à celui attendu. Il se compose essentiellement d'espèces sensibles aux conditions de vie

✓ **Débit :** Absence de station limnigraphique✓ **Commentaire général :**

C'est une des rares rivières du département à ne pas avoir subi de recalibrage

Lit et berges diversifiés

Végétation de bordure équilibrée

Depuis le début du suivi (année 1999), la qualité hydrobiologique est en constante dégradation.

Les débits d'étiage n'étant pas trop sévères, la qualité devrait être meilleure que celle constatée par les analyses

Des rejets accidentels d'un, voire deux centres d'enfouissement techniques sont signalés

Il existe, un peu à l'amont du point de prélèvement, des couvoirs dont les rejets ont un impact sur la qualité

✓ **Usage de l'eau en Maine et Loire :**

Faible pression de pêche

Recensement des prélèvements liés à l'irrigation et étude de recherche au cas par cas d'une ressource de substitution

✓ **Mesures réglementaires :**

Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole : classement en zone à forte pression azotée, gestion des épandages et prise en compte du phosphore par arrêté du 29 juillet 2002

La charge azotée produite par les élevages dans ce bassin dépasse 140 kg d'azote par hectare potentiellement épandable

✓ **Évènements significatifs de l'année :**

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) en cours d'élaboration : élaboration des scénarios et de la stratégie

Un rejet d'effluents organiques a été recensé le 4 juin 2003 dans le ruisseau de Grouteau, affluent du Jeu, suite au dysfonctionnement de la station d'épuration de Neuvy en Mauves

✓ **Perspectives et priorités :**

Adoption du SAGE

Construction d'une unité de traitement des effluents de l'établissement avicole à St Laurent de la Plaine

Mise aux normes du traitement des lixiviats du centre d'enfouissement technique des déchets de Bourgneuf en Mauves (pollutions chroniques)

RIVIÈRE : Lathan

ANNÉE : 2003

BASSIN : AUTHION

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 52 km

Longueur en Maine et Loire : 37 km

Superficie du bassin versant : 391 km²

Superficie du bassin versant en Maine et Loire : 300 km²

Pente moyenne : 1,3 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :

« la Moutonnerle » à Longué (CG 49) – Station n° 103950

<i>Commune</i> [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
<i>Longué</i> [53]	Passable (41)	Passable (50)	Passable (41)	Bonne (61)	Mauvaise (33)	<i>Pas de mesure</i>

✓ Qualité hydrobiologique :

<i>Commune</i> [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
<i>Vernantes</i>			Perturbé
<i>Mouliherne</i>			Perturbé
<i>Longué</i>			Perturbé

Le peuplement piscicole est bien diversifié et les espèces d'eau courante sont assez bien représentées malgré les atteintes du milieu. A noter la présence d'une population visiblement abondante de pseudorasbora, espèce d'origine d'Asie.

✓ Débit : Absence de station limnigraphique

✓ Commentaire général :

Lit et berges uniformes ; rivière recalibrée

Végétation de bordure absente à éparses

Tronçonnage du cours par de nombreux clapets ou barrages (35)

De nombreux bras secondaires avec partiteurs de débit

Régime hydraulique artificiel, débit d'étiage soutenu par le lac de Rillé (600 l/s)

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Pression de pêche moyenne

Irrigation

✓ Perspectives et priorités :

Mise à l'étude du périmètre pour un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Authion

RIVIÈRE : Layon

ANNÉE : 2003

BASSIN : LAYON

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 90 km

Longueur en Maine et Loire : 84 km

Superficie du bassin versant : 1070 km²

Superficie du bassin versant en Maine et Loire : 995 km²

Pente moyenne : 1,4 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation des points de surveillance (organismes chargés du suivi) :

1. « le Mureau » à Cléré sur Layon (CG 49) – Station n°133200

2. « pont D 167 » à Martigné Briand (DDASS 49)

3. « camping » à Rablay sur Layon (DDASS 49)

4. « pont D 209 » à Bézilgon - St Lambert du Lattay (Agence de l'Eau Loire Bretagne, , Ministère de l'Écologie et du Développement Durable) - Station R.N.B. n° 134000

Commune [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
Cléré sur Layon [65]	1 : Très Mauvaise (5)	1 : Passable (55)	1 : Passable	1 : Passable (59)	1 : Bonne	1 : Bonne (75)
Martigné Briand [51]	2 : Mauvaise (34)	2 : Passable (54)	2 : Mauvaise (34)	2 : Passable (54)	2 : Passable (50)	2 : pas de mesure
Rablay sur Layon [13]	3 : Mauvaise (26)	3 : Passable (51)	3 : Mauvaise (27)	3 : Passable (45)	3 : Bonne (64)	3 : Passable (55)
St Lambert du Lattay [14]	4 : Mauvaise (36)	4 : Passable (50)	4 : Mauvaise (36)	4 : Passable (45)	4 : Mauvaise (35)	4 : Mauvaise (33)

✓ Qualité hydrobiologique :

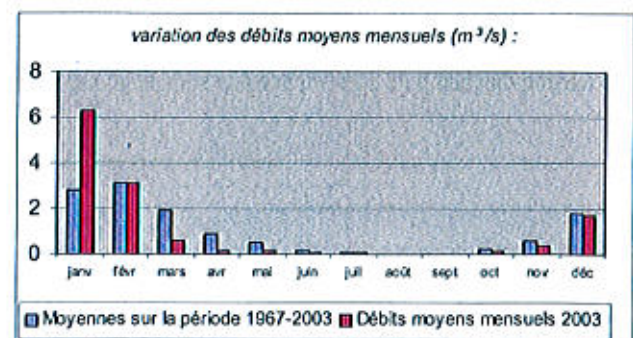
Commune [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Cléré sur Layon [65]	Mauvaise (8/20)		Perturbé
Les Verchers sur Layon	Mauvaise (6/20)		Dégradé
Nueil sur Layon	Mauvaise (6/20)		Dégradé
Concourson sur Layon	Passable (9/20)		Dégradé
St Georges-sur-Layon	Passable (9/20)		Dégradé
St Lambert du Lattay [14]	Mauvaise (8/20)	Passable (10,3)	

Hormis à Cléré sur Layon, où les espèces d'eau courante sont majoritaires même si on note la présence d'espèces d'eau calme, le peuplement piscicole est dégradé sur la totalité du cours. Il est soit très pauvre, soit majoritairement constitué d'espèces résistantes à la mauvaise qualité d'eau et peu exigeantes quant à leurs habitats.

✓ Débit :

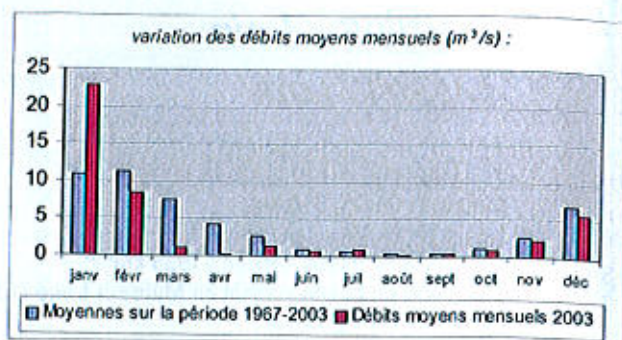
à St Georges sur Layon (Données : DIREN)

Module interannuel		1,014 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2003	0,004 m ³ /s
Débit du mois le plus humide	Année 2003	6,300 m ³ /s
Module de l'année	Année 2003	1,058 m ³ /s



à St Lambert du Lattay (Données : DIREN)

Module interannuel		4,13 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2003	0,12 m ³ /s
Débit du mois le plus humide	Année 2003	22,7 m ³ /s
Module de l'année		3,70 m ³ /s



✓ Commentaire général :

Lit et berges uniformes (tronçonnage par une cinquantaine de clapets sur l'ensemble du cours)

Végétation de bordure absente à éparses en aval, plus équilibrée en amont

Fortes teneurs en produits phytosanitaires observées épisodiquement

Impact de la station d'épuration de Thouarcé (absence de déphosphatation ; absence de système de stockage des boues)

Impact des rejets d'une distillerie

Impact qualitatif et quantitatif du plan d'eau de Beaurepaire

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Forte pression de pêche

Un prélèvement lié à l'irrigation en attente de la réalisation d'une réserve de substitution courant 2004

✓ Mesures réglementaires :

Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole

Arrêté de restriction de prélèvements d'eau en période d'étiage

✓ Évènements significatifs de l'année :

Absence d'écoulement en amont du cours d'eau constaté à Cléré sur Layon de juillet à début octobre 2003

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) en cours : élaboration des scénarios et de la stratégie

Aménagement de la station d'épuration de France Champignons à Doué la Fontaine réalisé début 2003

Dysfonctionnement des stations d'épuration de Faye d'Anjou

Raccordement des effluents viticoles sur la nouvelle station d'épuration spécifique de St Aubin de Luigné

De nombreuses pollutions ont de nouveau été recensées en 2003 :

- le 30 avril 2003 : rejet d'effluent d'élevage bovin dans un fossé affluent du Layon à Champ sur Layon
- le 11 août 2003 : pollution organique d'un fossé d'évacuation d'eaux pluviales par des résidus viti-viticoles à St Aubin de Luigné
- le 10 décembre 2003 : rejet d'effluent d'élevage bovin dans le Layon à Nueil sur Layon
- le 11 décembre 2003 : rejet d'effluent d'élevage bovin dans un affluent du Layon à Passavant sur Layon
- le 19 décembre 2003 : déversement d'effluent viticole dans le ruisseau de Girondeau, affluent du Layon, à Martigné Briand

✓ Perspectives et priorités :

Adoption du SAGE

Contrat Restauration Entretien à relancer sur le bassin versant et sur la problématique « ouvrages »

Poursuite des raccordements des effluents viticoles sur la station d'épuration spécifique de St Aubin de Luigné

Amélioration des stations d'épuration de Faye d'Anjou et Champ sur Layon (déversements fréquents par temps de pluie du fait de réseaux majoritairement unitaires)

Extension du champ de compétence du syndicat du Layon à l'ensemble du bassin versant

RIVIÈRE : Loir

ANNÉE : 2003

BASSIN : LOIR

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 311 km
Longueur en Maine et Loire : 43 km
Superficie du bassin versant : 7925 km²
Superficie du bassin versant en Maine et Loire : 655 km²
Pente moyenne : 0,2 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation des points de surveillance (organismes chargés du suivi) :

1. « pont D 135 » à Lézigné (Agence de l'Eau Loire Bretagne, , Ministère de l'Écologie et du Développement Durable) - station R.N.B. n°110000
2. « prise d'eau station - Matheflon » à Seiches sur le Loir – (DDASS 49)

Commune [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
Lézigné [15]	1 : Passable (52)	1 : Passable (58)	1 : Mauvaise (34)	1 : Bonne (60)	1 : Mauvaise (35)	1 : Passable (55)
Seiches sur le Loir [16]	2 : Mauvaise (28)	2 : Passable (61)	2 : Mauvaise (34)	2 : Bonne (64)	2 : Mauvaise (41)	2 : Passable (56)

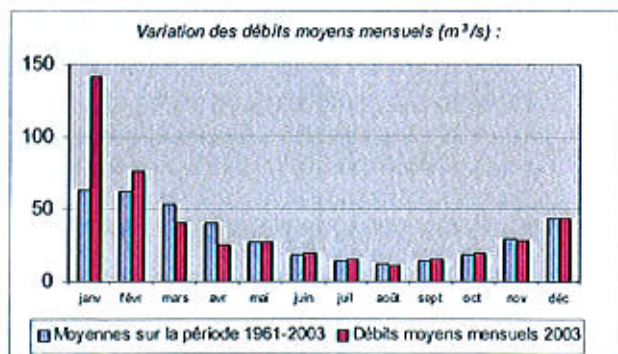
✓ Qualité hydrobiologique :

Commune [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Lézigné [15]		Passable (10,2)	
Corzé			Perturbé
Briollay			Perturbé

Le peuplement piscicole est conforme à celui attendu. Toutefois, on note l'abondance d'espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques (poisson-chat et perche-soleil) et la faible représentation des carnassiers

✓ Débit : à Durtal

Module interannuel		33,1 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2003	11,4 m ³ /s
Débit du mois le plus humide	Année 2003	141 m ³ /s
Module de l'année	Année 2003	38,6 m ³ /s



Données : DIREN

✓ Commentaire général :

Domaine Public Fluvial rayé de la nomenclature des voies navigables

Largeur moyenne du cours : 45 m ; profondeur : 3 m

Lit tronçonné par 12 barrages en Maine et Loire mais berges relativement bien préservées

Végétation de bordure équilibrée

L'eutrophisation est importante et précoce (dès le mois de mars)

Impact des rejets de l'agglomération de La Flèche (72)

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Existence de trois prises d'eau dans le Loir pour la production d'eau potable à Durtal, Seiches sur le Loir et Briollay
Présence d'une baignade dans le Loir à Villevêque
Pression de pêche très importante

✓ Mesures réglementaires :

Arrêté de restriction des prélèvements en période d'étiage

✓ Évènements significatifs de l'année :

Lancement d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) : périmètre approuvé
Avis de l'hydrogéologue agréé pour la définition des périmètres de protection de la prise d'eau de Durtal (janvier 2003)
Décision du déplacement de la prise d'eau de Seiches sur le Loir (située actuellement en aval d'un déversoir d'orage) et choix de la nouvelle localisation au « pré de la longue rivière »
Construction et mise en service d'une nouvelle station d'épuration à Pellouailles les Vignes (3 200 équivalents-habitants)
Réalisation de travaux à la station d'épuration de La Flèche (72)

Des pollutions ont été recensées en 2003 dans le Loir ou ses affluents :

- Le 21 février 2003 : pollution organique du ruisseau de Follet, sous affluent du Loir, par un rejet d'effluent d'atelier de distillation ambulante à Fougeré
- Le 21 juillet 2003 : déversement de lisier dans l'Argance dans le département de la Sarthe – mortalité piscicole constatée à Durtal
- Le 19 août 2003 : déversement de boues organiques en provenance d'une station d'épuration d'une industrie agroalimentaire à Seiches sur le Loir

✓ Perspectives et priorités :

Initiation de la démarche du SAGE (structure porteuse, lancement des études préalables)
Poursuite de la démarche d'amélioration du traitement des eaux usées de l'agglomération de La Flèche
Aboutissement des procédures de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pour les prises d'eau dans le Loir des stations de production d'eau potable de Durtal, Briollay et Seiches sur le Loir
Déplacement envisagé de la prise d'eau de Durtal en amont de l'agglomération et des zones d'activités

RIVIÈRE : Loire

ANNÉE : 2003

BASSIN : LOIRE

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 1012 km

Longueur en Maine et Loire : 94 km

Superficie du bassin versant : 115000 km²

Pente moyenne : 0,21 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation des points de surveillance (organismes chargés du suivi) :

1. « pont D 952a » à Varennes Montsoreau – (SMN 44/49)
2. « Ile Millocheau, rive droite du bras gauche - amont du rejet de la station d'épuration » à Saumur - (SMN 44/49)
3. « pont D 55 » à St Mathurin – (Agence de l'Eau Loire Bretagne Ministère de l'Écologie et du Développement Durable) - station R.N.B. n°103200
4. « prise eau station » aux Ponts de Cé – (DDASS 49)
5. « prise eau station » à la Possonnière – (DDASS 49) (fréquence de mesures bimensuelle)
6. « l'alleud - pont 210 » à la Possonnière - (SMN 44/49)
7. « pont D 15 » à Montjean – (Agence de l'Eau Loire Bretagne Ministère de l'Écologie et du Développement Durable) - station R.N.B. n°134700
8. « Ile Macrière » à St Géréon – Drain – (SMN 44/49)
9. Le Louet (bras de Loire) : « Port qui tremble » à Denée – (SMN 44/49) (fréquence de mesures trimestrielle)

Commune [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
1 : Montsoreau [25]	1 : Mauvaise (36)	1 : Passable (59)	1 : Passable (49)	1 : Passable (59)	1 : Passable (47)	1 : pas de mesure
2 : Saumur [23]	2 : Mauvaise (33)	2 : Bonne (60)	2 : Passable (49)	2 : Passable (58)	2 : Passable (46)	2 : pas de mesure
3 : St Mathurin [24]	3 : Passable (55)	3 : Bonne (63)	3 : Passable (52)	3 : Bonne (61)	3 : Passable (44)	3 : Bonne (69)
4 : Les Ponts de Cé [19]	4 : Passable (54)	4 : Bonne (70)	4 : Passable (49)	4 : Bonne (67)	4 : Mauvaise (32)	4 : Bonne (79)
5 : La Possonnière [21]	5 : Mauvaise (29)	5 : Passable (54)	5 : Mauvaise (38)	5 : Bonne (67)	5 : non classé	5 : Bonne (62)
6 : La Possonnière [20]	6 : Mauvaise (37)	6 : Passable (54)	6 : Mauvaise (39)	6 : Passable (57)	6 : Passable (55)	6 : pas de mesure
7 : Montjean [18]	7 : Passable (49)	7 : Passable (58)	7 : Passable (45)	7 : Passable (58)	7 : Passable (50)	7 : Bonne (68)
8 : St Géréon / Drain [22]	8 : Passable (44)	8 : Passable (56)	8 : Passable (42)	8 : Passable (57)	8 : Passable (52)	8 : pas de mesure
9 : Louet à Denée [26]	9 : Très Mauvaise (11)	9 : Bonne (63)	9 : Passable (48)	9 : Bonne (72)	9 : non classé	9 : pas de mesure

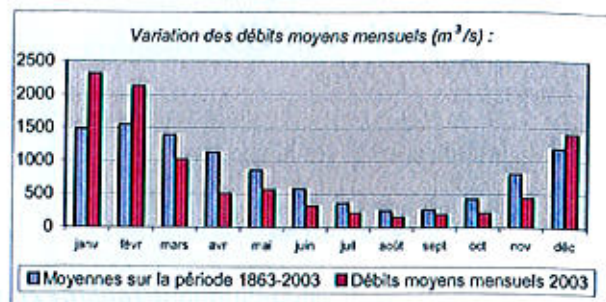
✓ Qualité hydrobiologique :

Commune [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Turquant			Perturbé
Saumur [23]		Passable (11,3)	
St Mathurin [24]		Bonne (13,2)	
Gennes			Perturbé
La Possonnière [20]		Bonne (16,2)	
Montjean sur Loire [18]		Passable (12,8)	Perturbé

Le peuplement piscicole est faiblement perturbé. La chenalisation entraîne une augmentation des vitesses d'écoulement qui induit la disparition d'espèces d'eau calme normalement présentes.

✓ Débit : à Montjean

Module interannuel		859 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2003	155 m ³ /s
Débit du mois le plus humide	Année 2003	2310 m ³ /s
Module de l'année		791 m ³ /s



Données : DIREN

✓ Commentaire général :

En Maine et Loire, la Loire est tributaire des apports de l'amont (débit soutenu par les barrages de Naussac et Villerest)
 On peut constater une augmentation de 30% du débit à la confluence avec la Maine
 Augmentation de la pente, accélération des vitesses d'écoulement et abaissement de la ligne d'eau d' 1,50 m en moyenne dus aux extractions importantes de granulats
 Berges préservées et végétation de bordure équilibrée hormis dans les secteurs urbains
 De nombreuses annexes hydrauliques (boires) sont en cours de réhabilitation
 Constatation de rejets non conformes : Fontevraud, Saumur, Montsoreau, Murs Érigné, Chalonnnes, Montjean (dans la Thou), Ingrandes, St Florent le Vieil, Bouzillé, Champtoceaux

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Existence de deux prises d'eau dans la Loire pour la production d'eau potable aux Ponts de Cé et à la Possonnière et de 15 captages ou champs captants dans la nappe alluviale
 Alimentation de l'Authion à raison de 1 m³/s
 Pêche de loisirs importante, y compris pêche amateur aux engins et pêche professionnelle (poissons migrateurs)
 Loisirs : navigation et présence d'une baignade dans le Louet à Rochefort sur Loire

✓ Mesures réglementaires :

Plan Loire Grandeur Nature
 Arrêté de restriction de prélèvements d'eau en période d'étiage (coordination de bassin)

✓ Évènements significatifs de l'année :

Poursuite des travaux de modernisation de l'usine de production d'eau potable des Ponts de Cé, déplacement de la prise d'eau et mise en service de la station de traitement des boues de l'usine de production
 Abandon des pompages dans les alluvions de la Loire à Ingrandes (pollution par de l'arsenic d'origine naturelle)
 Transformation par arrêté préfectoral du 27 novembre 2003 du *Syndicat d'Étude* aux pollutions accidentelles en Loire en *Syndicat d'Alerte*. Ce syndicat s'étend sur les départements de Loire Atlantique et de Maine et Loire
 Arrêtés de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pour les ressources en eau sollicitant la Loire et ses alluvions :

- Communauté d'Agglomération du Grand Angers le 3 février 2003
- SIAEP du Layon (Rochefort sur Loire) le 29 avril 2003
- SIAEP DE St Martin de la Place - St Clément des Levées le 7 juillet 2003

Fin des travaux pour le secteur du Fresne sur Loire dans le cadre du programme de relèvement de la ligne d'eau d'étiage de la Loire (plan Loire Grandeur Nature), mise en œuvre des suivis environnementaux.

Réalisation d'une étude préalable à un Contrat Restauration entretien sur le Louet
 Dysfonctionnement de la station d'épuration de St Florent le Vieil (arrivée à saturation)

Attribution du marché de la nouvelle station d'épuration de Saumur

Des pollutions ont été recensées :

- le 10 février 2003 : rejet d'effluent d'élevage bovin dans le Petit Louet, affluent de la Loire, à St Jean des Mauvrets
- le 9 mai 2003 : déversement de produit toxique dans le ruisseau de Liré suite au renversement d'un camion - mortalité piscicole constatée
- le 10 juillet 2003 : déversement de boues organiques dans la Loire en provenance d'une station d'épuration d'une industrie agroalimentaire à St Florent le Vieil
- le 17 août 2003 : écoulement d'hydrocarbure en provenance de la centrale nucléaire d'Avoine (Indre et Loire)

✓ Perspectives et priorités :

Construction d'une nouvelle station d'épuration pour les agglomérations de Montjean sur Loire et la Pommeraye
 Construction de la nouvelle station d'épuration de Saumur et amélioration nécessaire de la collecte (réseaux)
 Poursuite de l'amélioration de l'assainissement des communes de St Florent le Vieil (approbation de l'arrêté d'objectifs de réduction des flux de substances polluantes), Champtoceaux et Chalonnnes
 Projets de nouvelles stations d'épuration pour les communes de La Possonnière, Bouzillé et Montsoreau (traitement commun avec Parnay)

Amélioration de l'assainissement des communes de Fontevraud et Ingrandes

Aboutissement des procédures de Déclaration d'Utilité Publique pour les prises d'eau sollicitant la Loire et ses alluvions à St Rémy la Varenne (SIAEP de la région de Coutures) et à la Possonnière (Communauté d'Agglomération du Grand Angers) à défaut d'un abandon de cette ressource vulnérable

RIVIÈRE : Lys

ANNÉE : 2003

BASSIN : LAYON

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 30 km

Longueur en Maine et Loire : 30 km

Superficie du bassin versant : 125 km²

Pente moyenne : 4,1 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :

« pont D 408 » à Aubigné sur Layon (DDASS 49)

Commune <small>[repère cartographique]</small>	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
Aubigné sur Layon [27]	Mauvaise (32)	Passable (44)	Mauvaise (32)	Mauvaise (26)	Mauvaise (34)	Pas de mesure

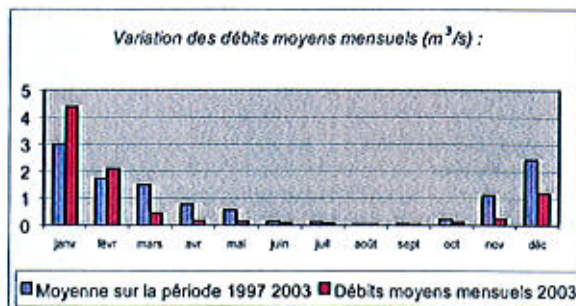
✓ Qualité hydrobiologique :

Commune <small>[repère cartographique]</small>	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Saint Hilaire du Bois	Passable (12/20)		Perturbé
Vihiers	Mauvaise (8/20)		Dégradé

A Saint Hilaire du Bois, on note l'absence de quelques espèces d'eau courante et l'abondance du rotengle, espèce d'eau calme. A Vihiers, le peuplement est maintenant dominé par des espèces d'eau courante mais le nombre d'espèces est très faible. De plus, on note l'abondance de la perche soleil, espèce susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques.

✓ Débit : à Aubigné sur Layon

Module interannuel		0,968 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2003	0,04 m ³ /s
Débit du mois le plus humide	Année 2003	4,36 m ³ /s
Module de l'année	Année 2003	0,747 m ³ /s



Données : DIREN

✓ Commentaire général :

Lit et berges préservés sauf sur certains secteurs recalibrés en amont de Vihiers

Végétation de bordure équilibrée

Ruptures d'écoulement fréquentes à l'étiage au barrage du plan d'eau de Vihiers

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Faible pression de pêche sur le cours d'eau

Camping et pêche sur le plan d'eau de Vihiers

✓ Mesures réglementaires :

Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole

Arrêté de restriction des prélèvements d'eau en période d'étiage (bassin versant du Layon)

✓ Évènements significatifs de l'année :

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) en cours d'élaboration : élaboration des scénarios et de la stratégie
Mise en service de la nouvelle station d'épuration de Vihiers (4 500 équivalents-habitants) en avril 2003
Raccordement des effluents de St Hilaire du Bois sur la nouvelle station d'épuration de Vihiers
Mauvais fonctionnement de la station de Montilliers (arrivée en limite de capacité)
Un rejet d'effluent organique en provenance d'une industrie agroalimentaire a été recensé le 6 mai 2003 dans le ruisseau de Retruette, affluent du Lys

✓ Perspectives et priorités :

Adoption du SAGE
Amélioration de l'assainissement des communes de Montilliers et La Tourlandry

BASSIN : MAINE✓ **Caractéristiques de la rivière :**

Longueur totale : 11 km

Longueur en Maine et Loire : 11 km

Superficie du bassin versant : 22314 km²

Pente moyenne : 0,1 ‰

✓ **Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :**

Localisation des points de surveillance (organismes chargés du suivi) :

1. « amont seuil de Maine » à Angers (CG 49) – Station n° 132900

2. « embarcadère rive droite en amont du pont D 112 » à Bouchemaine – (Agence de l'Eau Loire Bretagne, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable) - station R.N.B. n°133000

Commune [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
Angers [28]	1 : Passable (51)	1 : Passable (57)	1 : Passable (41)	1 : Bonne (64)	1 : Passable (54)	1 : pas de mesure
Bouchemaine [29]	2 : Passable (47)	2 : Passable (53)	2 : Mauvaise (38)	2 : Passable (49)	2 : Mauvaise (38)	2 : Passable (54)

✓ **Qualité hydrobiologique :**

Commune [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Ste Gemmes sur Loire			Perturbé
Bouchemaine [29]		Passable (9,6)	

Le peuplement piscicole est sensiblement conforme à celui attendu. On note une sur-représentation du gardon.

✓ **Débit :**

Existence de stations hydrométriques automatiques (radars) aux ponts de Basse Chaîne et Haute Chaîne à Angers

✓ **Commentaire général :**

Rivière de 11 km constituée par la confluence des rivières Sarthe, Mayenne et Loir

Domaine public fluvial navigable au cours fortement urbanisé hormis dans le secteur du marais de la Baumette

Seuil sur la Maine en aval d'Angers (maintien du niveau d'eau à l'étiage)

Subit l'influence de l'agglomération d'Angers (rejets azotés en particulier au niveau de la station d'épuration et rejets par le réseau pluvial)

✓ **Usage de l'eau en Maine et Loire :**

Très forte pression de pêche y compris amateurs aux engins et professionnels

Navigation, loisirs nautiques, promenade

Site naturel des Basses Vallées Angevines en amont immédiat d'Angers et en aval

✓ **Mesures réglementaires :**

Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole

✓ **Évènements significatifs de l'année :**

Signature d'un Contrat d'Agglomération Assainissement avec la Communauté d'Agglomération du grand Angers

Le bassin versant de la Maine est retenu au titre de l'appel à projet de lutte contre les inondations

Un déversement de fuel domestique en provenance d'une exploitation horticole a été recensé le 6 janvier 2003 dans le marais de la Baumette à Ste Gemmes sur Loire

✓ **Perspectives et priorités :**

Projet de station de mesure de débit en continu à l'aval du pont de la Haute Chaîne à Angers

Finalisation des études sur la modernisation et l'extension de la station d'épuration de la Baumette à Angers

Mise en œuvre des premières améliorations des réseaux d'Angers

RIVIÈRE : Mayenne

ANNÉE : 2003

BASSIN : MAYENNE

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 195 km

Longueur en Maine et Loire : 37 km

Superficie du bassin versant : 5590 km²

Superficie du bassin versant en Maine et Loire : 242 km²

Pente moyenne : 0,19 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation des points de surveillance (organismes chargés du suivi) :

1. « pont D 213 » à Daon (53) – (Agence de l'Eau Loire Bretagne, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable) - station R.N.B. n°130000
2. « prise d'eau station - Chauvon » au Lion d'Angers – (DDASS 49)
3. « pont D 768 » à Montreuil Juigné – (Agence de l'Eau Loire Bretagne, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable) - station R.N.B. n°132500

Commune [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
Daon [30]	1 : Passable (53)	1 : Passable (53)	1 : Mauvaise (37)	1 : Passable (51)	1 : Mauvaise (22)	1 : Mauvaise (34)
Le Lion d'Angers [33]	2 : Mauvaise (25)	2 : Passable (54)	2 : Mauvaise (36)	2 : Passable (49)	2 : Très Mauvaise (12)	2 : Mauvaise (32)
Montreuil Juigné [34]	3 : Mauvaise (38)	3 : Passable (50)	3 : Mauvaise (34)	3 : Passable (51)	3 : Très Mauvaise (11)	3 : pas de mesure

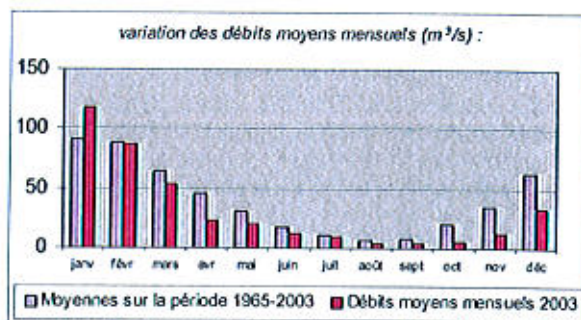
✓ Qualité hydrobiologique :

Commune [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Daon [30]		Passable (9,9)	
Montreuil Juigné [34]		Passable (10,7)	

Le peuplement piscicole est conforme à celui attendu. Toutefois, on note l'abondance d'espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques (poisson chat et perche soleil) et la forte représentation de l'ablette.

✓ Débit : à Chambellay

Module interannuel		40,1 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2003	4,05 m ³ /s
Débit du mois le plus humide	Année 2003	118 m ³ /s
Module de l'année	Année 2003	31,9 m ³ /s



Données : DIREN

✓ Commentaire général :

Lit tronçonné de nombreux barrages et écluses (8 sur le cours en Maine et Loire)

Berges parfois artificialisées et végétation de bordure plutôt bien équilibrée

Domaine public fluvial navigable avec chemin de halage

Malgré le soutien d'étiage en Mayenne à l'aide du barrage de St Fraimbault à 2 m³/s, le débit d'étiage reste insuffisant

Rivière déjà de qualité dégradée à son entrée dans le département

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Existence d'une prise d'eau pour la production d'eau potable au Lion d'Angers
Présence d'une baignade à Chambellay et d'activités nautiques à la Jaille Yvon
Très forte pression de pêche y compris amateurs aux engins et professionnels
Navigation de plaisance
Plan migrateur

✓ Mesures réglementaires :

Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole
Arrêté de restriction de prélèvements d'eau en période d'étiage

✓ Évènements significatifs de l'année :

Poursuite de l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)
Développement très important de cyanobactéries (algues toxiques) ayant entraîné la fermeture temporaire de la baignade de Chambellay (phénomène constaté tous les ans)
Pas d'ouverture de la baignade de la Jaille Yvon en 2003
Développement important de la Jussie sur la Mayenne jusqu'au Lion d'Angers (limite amont)
Des écourues ont été réalisées du 15 septembre au 7 novembre 2003

✓ Perspectives et priorités :

Détermination des scénarios et élaboration de la stratégie du SAGE
Aboutissement de la procédure de périmètres de protection de la prise d'eau de la station de production d'eau potable de Chauvon au Lion d'Angers
Projet de station d'épuration pour la commune de Montreuil sur Maine
Amélioration de l'assainissement de la commune du Lion d'Angers
Projet de réalisation d'une passe à poissons à Sautré
Chantier d'enlèvement de la Jussie

RIVIÈRE : Moine

ANNÉE : 2003

BASSIN : SÈVRE NANTAISE

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 66 km
Longueur en Maine et Loire : 30,5 km
Superficie du bassin versant : 382 km²
Superficie du bassin versant en Maine et Loire : 323 km²
Pente moyenne : 2,2 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation des points de surveillance (organismes chargés du suivi) :

1. « barrage de Ribou » à Cholet – (DDASS 49)
2. « Moulin de Clopin » à Roussay – (CG 49) – Station n° 142410
3. « Moulin de Fromont » à St Crespin sur Moine – (Agence de l'Eau Loire Bretagne, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable) - station R.N.B. n°143000

Commune [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
Cholet [37]	1 : Mauvaise (36)	1 : Passable (56)	1 : Passable (55)	1 : Passable (54)	1 : Passable (49)	1 : Très Bonne (80)
Roussay [38]	2 : Mauvaise (39)	2 : Passable (50)	2 : Mauvaise (30)	2 : Passable (45)	2 : Passable (52)	2 : Bonne (79)
St Crespin sur Moine [36]	3 : Mauvaise (39)	3 : Passable (42)	3 : Mauvaise (33)	3 : Passable (41)	3 : Mauvaise (26)	3 : Très Mauvaise (7)

Rappel : la station R.N.B. n° 142000 située en aval de l'ancienne station d'épuration de Cholet a été supprimée en 2002

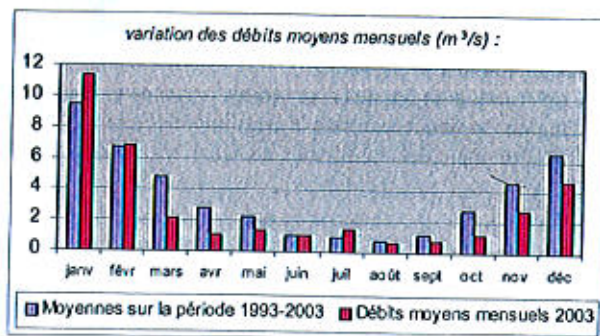
✓ Qualité hydrobiologique :

Commune [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Maulévrier			Perturbé
Roussay [38]	Passable (12/20)		Perturbé
St Crespin sur Moine [36]	Bonne (13/20)	Mauvaise (8,9)	

En amont des lacs du Verdon et de Ribou, la présence de quelques espèces atypiques et l'abondance de gardon sont les seules perturbations notables du peuplement piscicole qui est, par ailleurs, conforme à celui attendu. Compte tenu de l'éloignement des stations aval par rapport à l'agglomération choletaise, les peuplements observés ne présentent pas de perturbation importante.

✓ Débit : à Saint Crespin sur Moine

Module interannuel		3,65 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2003	0,61 m ³ /s
Débit du mois le plus humide	Année 2003	11,4 m ³ /s
Module de l'année	Année 2003	2,94 m ³ /s



Données : DIREN

✓ Commentaire général :

Lit et berges retouchés irrégulièrement sur la majeure partie du cours, hormis sur quelques rares secteurs encore préservés et bien végétalisés (uniformisation du cours par environ 25 chaussées)

Végétation de bordure équilibrée sur certains secteurs, mais absente sur d'autres (programme d'entretien des berges réalisé)

Soutien d'étiage de 200 l/s à partir du barrage de Ribou (Cholet)

La Moine est classée en Zone d'Aménagement Renforcée (ZAR) dans le programme de l'agence de l'eau

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Existence d'une prise d'eau pour la production d'eau potable dans le barrage du Ribou à Cholet
Base de loisirs sur le Ribou (baignade et activités nautiques)
Forte pression de pêche

✓ Mesures réglementaires :

Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole : classement en zone à forte pression azotée, gestion des épandages et prise en compte du phosphore par arrêté du 29 juillet 2002
La charge azotée produite par les élevages dans ce bassin dépasse 140 kg d'azote par hectare potentiellement épandable
Arrêté de restriction de prélèvement d'eau en période d'étiage

✓ Évènements significatifs de l'année :

Élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) en cours sur le bassin de la Sèvre Nantaise
Étude d'un plan de gestion pour l'alimentation en eau potable de Cholet : ce plan de gestion constitue une obligation réglementaire pour que la communauté d'agglomération du Choletais puisse continuer à solliciter le Ribou pour la production d'eau potable. Le plan de gestion est nécessaire dès lors que certains paramètres ont des concentrations supérieures aux seuils fixés par la réglementation. Dans le cas du Ribou, il s'agit des matières oxydables, lesquelles sont associées au phosphore.
L'année 2003 a par ailleurs été marquée par la préparation du dossier de mise à l'enquête des périmètres de protection de la prise d'eau potable. L'évaluation du coût de la protection a notamment été affinée en 2003.
D'autre part, une prolifération d'algues toxiques dans la baignade du Ribou a été observée durant l'été 2003, ce site a été fermé en août. La réduction des apports de phosphore dans la retenue, objectif majeur du plan de gestion évoqué précédemment, doit permettre de concourir à l'amélioration de la qualité de l'eau de la baignade.
Mise en service de la nouvelle station d'épuration de Saint André de la Marche (4 000 équivalents-habitants) en fin d'année 2003

Développement important de la Jussie dans la queue du lac du Verdon

Des pollutions ont été recensées durant l'année :

- Le 1^{er} février 2003 : 3 rejets d'effluents d'élevages dans le ruisseau de Lurette, affluent de la Moine, à Montfaucon sur Moine
- Le 5 août 2003 : déversement d'eaux usées dans la Moine suite à un dysfonctionnement du réseau d'assainissement de Cholet – mortalité piscicole constatée
- Les 18 et 25 novembre 2003 : épandage de boues liquides d'une fromagerie en zone inondable à Montfaucon sur Moine

✓ Perspectives et priorités :

Approbation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)

Projet de renaturation de la zone humide de l'Oumois sur le Moine amont, à Maulévrier (SAGE)

Projet de restauration du tronçon recalibré de l'Escarprière à St Crespin sur moine (Contrat Restauration Entretien)

Validation de l'atlas des zones inondables pour l'année 2004

Autorisation groupée pour les prises d'eau agricoles afin de faciliter la répartition et la gestion de la ressource en eau

Aboutissement de la procédure des périmètres de protection et du plan de gestion de la prise d'eau de Ribou pour la production d'eau potable .

Construction de bassins d'orage sur les réseaux d'assainissement de la Ville de Cholet

Travaux sur les réseaux de la Séguinière et choix d'optimisation du traitement des effluents

Raccordement des communes de Mazières en Mauges et la Tessoualle sur la station d'épuration de Cholet

RIVIÈRE : Nymphé

ANNÉE : 2003

BASSIN : OUDON

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 11,5 km
Longueur en Maine et Loire : 11,5 km
Superficie du bassin versant : 46,7 km²
Pente moyenne : 3,5 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :

« pont D 212 » à Noëllet (CG 49) – Station n° 131470

<i>Commune</i> [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
<i>Noëllet</i> [64]	Passable (43)	Passable (54)	Mauvaise (25)	Bonne (64)	Bonne (76)	<i>Pas de mesure</i>

✓ Qualité hydrobiologique :

<i>Commune</i> [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
<i>St Michel et Chanveaux</i>	Bonne (13/20)		Perturbé
<i>Noëllet</i> [64]	Passable (9/20)		Perturbé

A St Michel et Chanveaux, le peuplement piscicole devient presque conforme à celui attendu pour ce type de cours d'eau. Toutefois, les petites espèces sont trop peu représentées, du fait d'une importante prédation par les truites. Cette situation devrait s'équilibrer dans les années à venir. A Noëllet, le peuplement est également presque conforme à celui attendu. La présence d'espèces d'eau calme s'explique par la proximité de la confluence avec la Verzée.

✓ Débit : Absence de station limnigraphique

Une station de mesure existait de 1975 à 1982 à Noëllet : débit moyen annuel = 0,234 m³/s

✓ Commentaire général :

Rivière recalibrée en 1991

Lit et berges uniformes et végétation de bordure absente à éparses sur l'amont

En aval le lit est en train de se reconstituer et la végétation de bordure est souvent plus équilibrée

Très forte potentialité salmonicole

Problème de pollution diffuse d'origine agricole (élevages)

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Faible activité de pêche

✓ Mesures réglementaires :

Arrêté interdépartemental réglementant l'utilisation des produits phytosanitaires sur le bassin de l'Oudon

Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole et Zone d'Actions Complémentaire (arrêté du 15 octobre 2001) et arrêté du 29 juillet 2002 (gestion des épandages et prise en compte du phosphore) concernant le bassin versant de l'Oudon

Zone de répartition des eaux du bassin de l'Oudon

Arrêté de restriction des prélèvements d'eau en période d'étiage (bassin de l'Oudon)

✓ Évènements significatifs de l'année :

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de l'Oudon approuvé par arrêté préfectoral du 4 septembre 2003

Création du Syndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la lutte contre les inondations (SYMBOLI) le 1^{er} décembre 2003. Le SYMBOLI assurera à compter du 1^{er} janvier 2004 la mise en œuvre du programme global de prévention des inondations sur le bassin versant de l'Oudon.

Réalisation de la première phase de restauration du ruisseau (Contrat Restauration Entretien)

Un écoulement d'eaux usées domestiques a été constaté le 1^{er} octobre 2003 dans la Nymphé à Noëllet

✓ Perspectives et priorités :

Mise en œuvre du SAGE

Les objectifs adoptés dans le cadre du SAGE sur le sous-bassin Verzée-Argos induisent :

- Un gain de 75 l/s en débit d'étiage
- Une amélioration significative de la qualité de l'eau

Réalisation de la deuxième phase de travaux de restauration du ruisseau (Contrat Restauration Entretien)

BASSIN : OUDON

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 90 km

Longueur en Maine et Loire : 44 km

Superficie du bassin versant : 1310 km²

Superficie du bassin versant en Maine et Loire : 692 km²

Pente moyenne : 0,32 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation des points de surveillance (organismes chargés du suivi) :

1. « Marcellé » à Chatelais (limite départements 53 et 49) – (DDASS 53) – Station n° 131400
2. « prise d'eau station » à Segré – St Aubin du Pavoil – (DDASS 49)
3. « pont D 216 – la Jailleite » à Andigné (Agence de l'Eau Loire Bretagne, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable) - Station R.N.B. n° 132000
4. « prise d'eau station » au Lion d'Angers – (DDASS 49)

Commune [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
Chatelais [40]	1 : Passable (48)	1 : Passable (48)	1 : Mauvaise (21)	1 : Passable (49)	1 : Passable (58)	1 : non classé
Segré [42]	2 : Mauvaise (30)	2 : Passable (46)	2 : Mauvaise (26)	2 : Passable (59)	2 : Mauvaise (25)	2 : Passable (48)
Andigné [39]	3 : Passable (43)	3 : Passable (44)	3 : Mauvaise (34)	3 : Passable (50)	3 : Très Mauvaise (13)	3 : Mauvaise (38)
Lion d'Angers [41]	4 : Très Mauvaise (11)	4 : Passable (51)	4 : Mauvaise (30)	4 : Passable (56)	4 : Très Mauvaise (6)	4 : Mauvaise (39)

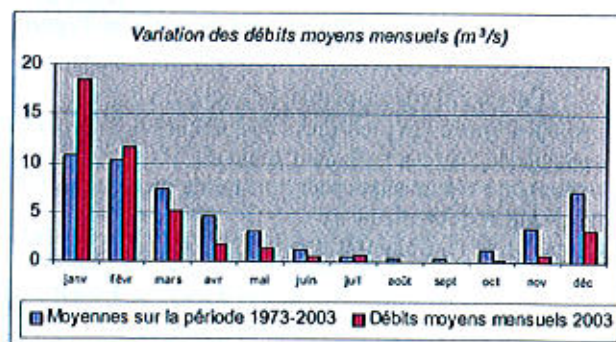
✓ Qualité hydrobiologique :

Commune [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Andigné [39]		Passable (11,8)	

✓ Débit :

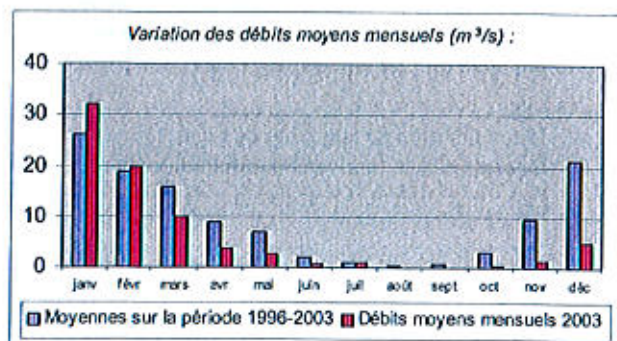
à Chatelais (Données : DIREN)

Module interannuel		4,18 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2003	0,026 m ³ /s
Débit du mois le plus humide	Année 2003	18,4 m ³ /s
Module de l'année	Année 2003	3,66 m ³ /s



à Segré (Données : DIREN)

Module interannuel		9,58 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2003	0,089 m ³ /s
Débit du mois le plus humide	Année 2003	32,2 m ³ /s
Module de l'année	Année 2003	6,38 m ³ /s



✓ Commentaire général :

Domaine public fluvial navigable à l'aval de Segré

Lit et berges uniformes

Végétation de bordure absente à éparse

Tronçonnage du cours par 14 barrages dont 3 écluses en aval de Segré

Profondeur 3 m (jusqu'à 4,5 m) – De nombreux biefs eutrophisés

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Existence de deux prises d'eau dans l'Oudon pour la production d'eau potable à Segré et au Lion d'Angers

Forte pression de pêche

Navigation

✓ Mesures réglementaires :

Arrêté interdépartemental réglementant l'utilisation des produits phytosanitaires sur le bassin de l'Oudon

Bassin classé en zone vulnérable à la pollution par les nitrates d'origine agricole et Zone d'Actions Complémentaire (arrêté du 15 octobre 2001) et arrêté du 29 juillet 2002 (gestion des épandages et prise en compte du phosphore)

Zone éligible à l'indemnité compensatoire de couverture des sols (obligation d'une couverture hivernale des sols dans le bassin de l'Oudon)

Arrêté de gestion des manœuvres des barrages sur le bassin de l'Oudon

Arrêté de restriction des prélèvements en période d'étiage

Arrêté préfectoral de gestion des vannages (7 novembre 2002)

✓ Évènements significatifs de l'année :

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de l'Oudon approuvé par arrêté préfectoral du 4 septembre 2003

Création du Syndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations (SYMBOLI) le 1^{er} décembre 2003. Le SYMBOLI assurera à compter du 1^{er} janvier 2004 la mise en œuvre du programme global de prévention des inondations sur le bassin versant de l'Oudon.

Inscription du bassin de l'Oudon retenue dans le cadre de l'appel à projet lancé par le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable sur le plan de la prévention des inondations

Étude préalable à la mise en œuvre des périmètres de protection de la prise d'eau du Lion d'Angers

Étude d'un plan de gestion pour l'alimentation en eau potable : ce plan de gestion constitue une obligation réglementaire pour que le SIAEP du Segréen puisse continuer à solliciter l'Oudon pour la production d'eau potable. Les dépassements des 50 mg/l en nitrates à certaines périodes de l'année et des 10 mg/l en matières oxydables font que l'utilisation de cette rivière pour la production d'eau potable exige une dérogation préfectorale prise après avis du Conseil Supérieur d'hygiène Publique de France. Ce plan de gestion comporte les mêmes objectifs que ceux fixés par le SAGE à savoir un diagnostic des causes de pollution et un programme d'actions destiné à reconquérir une qualité d'eau satisfaisante. Il est à noter que les actions entreprises depuis 1999 sur les pollutions par les phytosanitaires ont porté leur fruit puisque la qualité de l'eau s'est nettement améliorée sur ce paramètre de sorte qu'une dérogation n'est plus nécessaire sur ce paramètre sous réserve de conserver l'acquis observé depuis l'année 2000.

Mise en service d'une station d'analyse en continu de nitrates à Segré (à la station de mesure de débit)

Étude pour la réalisation d'une levée à St Aubin du Pavoil (commune de Segré)

Des écourues ont été réalisées du 1^{er} septembre au 7 novembre 2003

Mise en service en juillet 2003 de la station d'épuration de Segré (12 000 équivalents-habitants)

✓ Perspectives et priorités :

Aboutissement des procédures des périmètres de protection et plan de gestion des prises d'eau pour les stations de production de potable de Segré et du Lion d'Angers

Possibilité d'alimentation de l'usine de production d'eau potable de Chauvon sur la Mayenne à partir de la prise d'eau dans l'Oudon au Lion d'Angers

Signature d'un Contrat Restauration Entretien (CRE)

Mise en œuvre du SAGE

Les objectifs du SAGE au point nodal au Lion d'Angers sont les suivants :

- Nitrate < 40 milligrammes / litre
- Phosphore total < 0,5 milligrammes / litre
- Chlorophylle A total < 120 microgrammes / litre
- Pesticides totaux < 1 microgrammes / litre
- Débit d'Objectif d'Etiage : 0,1 m³/s

Les enjeux concernent :

- L'amélioration de la qualité de l'eau
- La gestion quantitative et la diminution du risque d'inondation
- La restauration et la préservation des richesses et potentialités du milieu naturel

BASSIN : SARTHE

✓ **Caractéristiques de la rivière :**

Longueur totale : 280 km
 Longueur en Maine et Loire : 44 km
 Superficie du bassin versant : 8490 km²
 Superficie du bassin versant en Maine et Loire : 293 km²
 Pente moyenne : 0,1 ‰

✓ **Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :**

Localisation des points de surveillance (organismes chargés du suivi) :

1. « pont D 26 » à Morannes (Agence de l'Eau Loire Bretagne, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable) - station R.N.B. n°122100
2. « prise d'eau station » à Châteauneuf sur Sarthe – (DDASS 49)
3. « pont D 74 » à Cheffes sur Sarthe (Agence de l'Eau Loire Bretagne, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable) - station R.N.B. n°123000

Commune [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
Morannes [45]	1 : Passable (49)	1 : Passable (52)	1 : Passable (41)	1 : Passable (55)	1 : Mauvaise (28)	1 : pas de mesure
Châteauneuf [43]	2 : Mauvaise (24)	2 : Passable (55)	2 : Mauvaise (38)	2 : Passable (50)	2 : Mauvaise (30)	2 : Mauvaise (38)
Cheffes [44]	3 : Passable (53)	3 : Passable (52)	3 : Mauvaise (38)	3 : Passable (57)	3 : Mauvaise (31)	3 : Mauvaise (39)

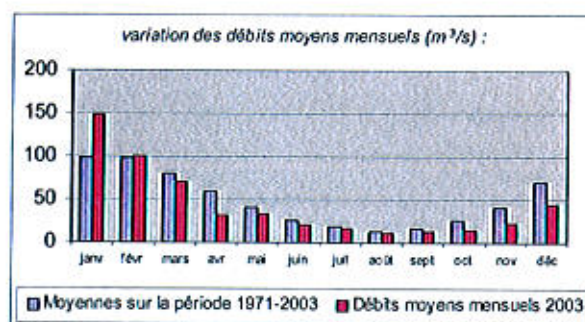
✓ **Qualité hydrobiologique :**

Commune [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Morannes [45]		Passable (10,6)	
Châteauneuf [43]			Perturbé
Tiercé			Perturbé
Cheffes [44]		Passable (10,0)	

Le peuplement piscicole est conforme à celui attendu. Toutefois, on note l'abondance d'espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques (poisson chat et perche soleil) et la forte représentation de l'ablette.

✓ **Débit : à Saint Denis d'Anjou**

Module interannuel		49,0 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2003	10,8 m ³ /s
Débit du mois le plus humide	Année 2003	148 m ³ /s
Module de l'année	Année 2003	43,9 m ³ /s



Données : DIREN

✓ **Commentaire général :**

Rivière étagée par 4 barrages avec écluse en Maine et Loire
 Berges parfois artificialisées mais végétation de bordure plutôt bien équilibrée
 Domaine public fluvial navigable - chemin de halage
 Largeur 70 m - profondeur 4 m en moyenne
 Vastes prairies et champs d'inondation
 Impact important des rejets des agglomérations du Mans et de Sablé sur Sarthe
 Impact des tanneries de Châteauneuf sur Sarthe (pollution par les matières oxydables exprimées par la Demande Chimique en Oxygène très importante: 1500 kg/jour)

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Existence de trois prises d'eau dans la Sarthe pour la production d'eau potable à Morannes, Châteauneuf sur Sarthe et Tiercé
Très forte pression de pêche y compris amateurs aux engins. Secteurs ouverts à la pêche professionnelle
Navigation

✓ Mesures réglementaires :

Arrêté de restriction des prélèvements en période d'étiage

✓ Évènements significatifs de l'année :

Mise en service de la nouvelle station d'épuration de Champigné (1 900 équivalents-habitants) en mars 2003

Poursuite des études diagnostic et schéma directeur d'assainissement pour les communes de la communauté de communes Loir et Sarthe (Cheffes sur Sarthe, Soulaire et Bourg, Étriché et Tiercé)

Travaux de modernisation de la station d'épuration des tanneries de Châteauneuf sur Sarthe dans le cadre de la régularisation de l'autorisation « installation classée pour la protection de l'environnement »

Mise aux normes de la station d'épuration de Sablé sur Sarthe (20 000 équivalents-habitants)

Développement important de la Jussie et poursuite des travaux d'arrachage

Des écourues ont été réalisées du 15 septembre au 10 novembre 2003

Deux pollutions ont été recensées :

- Le 20 février 2003 : pollution organique à Étriché d'un fossé rejoignant la Sarthe
- Le 21 février 2003 : pollution organique d'un affluent de la Sarthe par l'effluent d'une entreprise agroalimentaire à Morannes

✓ Perspectives et priorités :

Aboutissement des procédures de périmètres de protection des prises d'eau des stations de production d'eau potable de Morannes, Châteauneuf sur Sarthe et Tiercé

Amélioration de l'assainissement de Tiercé

RIVIÈRE : Sèvre Nantaise

ANNÉE : 2003

BASSIN : SÈVRE NANTAISE

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 136 km
Longueur en Maine et Loire : 13 km
Superficie du bassin versant : 2370 km²
Superficie du bassin versant en Maine et Loire : 474 km²
Pente moyenne : 1,3 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :

1. « barrage des trois rivières » au Longeron (DDASS 49)
2. « aval retenue du Longeron » à St Aubin des Ormeaux (85) - (Agence de l'Eau Loire Bretagne, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable) - station R.N.B. n°140000

Commune [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates *	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
Le Longeron [46]	1 : Mauvaise (31)	1 : Passable (57)	1 : Passable (41)	1 : Passable (56)	1 : Mauvaise (30)	1 : Bonne (63)
St Aubin des Ormeaux [67]	2 : Mauvaise (26)	2 : Passable (50)	2 : Mauvaise (39)	2 : Passable (49)	2 : Très Mauvaise (10)	2 : pas de mesure

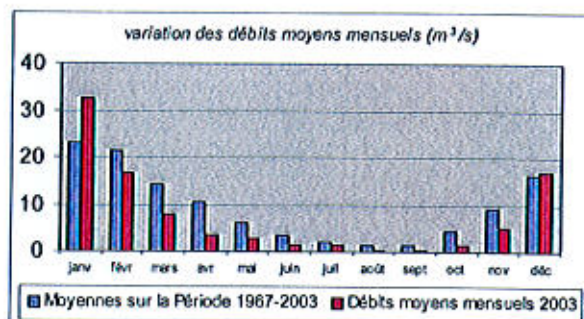
* La qualité « nitrates » se situe en limite de classe (indice 40) pour les deux points de suivi

✓ Qualité hydrobiologique :

Commune [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
St Aubin des Ormeaux [67]		Passable (9,1)	

✓ Débit : à Tiffauges

Module interannuel		9,47 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2003	0,35 m ³ /s
Débit du mois le plus humide	Année 2003	32,7 m ³ /s
Module de l'année	Année 2003	7,49 m ³ /s



Données : DIREN

✓ Commentaire général :

Seulement deux communes sont concernées en Maine et Loire par cette rivière
Lit et berges préservés et végétation de bordure équilibrée
Uniformisation par 10 chaussées d'anciens moulins et 1 retenue pour la production d'eau potable
Pollution agricole et domestique à l'amont

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Existence d'une prise d'eau dans la Sèvre Nantaise pour la production d'eau potable au Longeron (SIAEP de la Région Ouest de Cholet)
Pression de pêche moyenne
Irrigation : 6 prélèvements autorisés

✓ Mesures réglementaires :

Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole : classement en zone à forte pression azotée, gestion des épandages et prise en compte du phosphore par arrêté du 29 juillet 2002
La charge azotée produite par les élevages dans ce bassin dépasse 140 kg d'azote par hectare potentiellement épandable
Arrêté de restriction de prélèvements d'eau en période d'étiage en coordination avec la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de la Vendée

✓ Évènements significatifs de l'année :

Élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) en cours sur le bassin de la Sèvre Nantaise

✓ Perspectives et priorités :

Approbation du SAGE Sèvre Nantaise

Achèvement de la procédure d'établissement des périmètres de protection de la prise d'eau de la station de production d'eau potable du Longeron

RIVIÈRE : Thouet

ANNÉE : 2003

BASSIN : THOUET

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 152 km

Longueur en Maine et Loire : 32 km

Superficie du bassin versant : 3396 km²

Superficie du bassin versant en Maine et Loire : 450 km²

Pente moyenne : 0,35 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation des points de surveillance (organismes chargés du suivi) :

« pont D 205 » à Chacé – (Agence de l'Eau Loire Bretagne, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable) – station R.N.B n°102500

<i>Commune</i> [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
<i>Chacé</i> [47]	Passable (45)	Passable (55)	Mauvaise (26)	Passable (57)	Mauvaise (39)	Pas de mesure

✓ Qualité hydrobiologique :

<i>Commune</i> [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
<i>Chacé</i> [47]		Mauvaise (7,6)	
<i>Artannes sur Thouet</i>			Perturbé

Le peuplement piscicole est relativement conforme à celui attendu. Cependant, on note une forte abondance de la perche-soleil et du poisson-chat, espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques

✓ Débit :

Existence d'une station limnimétrique au Moulin Couché (réseau hydrométrique de Poitou Charente)

✓ Commentaire général :

Lit et berges préservés

Végétation de bordure équilibrée

Domaine public fluvial rayé de la nomenclature des voies navigables

Tronçonnage du cours par 10 barrages - largeur 50 m - profondeur 2 à 3 m

Mauvais état des ouvrages et problèmes de manœuvres des barrages

Rivière de mauvaise qualité dès son entrée dans le département (activités industrielles et urbaines du bassin amont)

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Forte pression de pêche

Navigation de loisirs

✓ Mesures réglementaires :

Zone de répartition des eaux

✓ Évènements significatifs de l'année :

Finalisation de l'étude préalable à un Contrat Restauration Entretien (CRE)

Développement constaté de la Jussie et travaux d'arrachage

Des écourées ont été réalisées du 15 septembre au 10 octobre 2003 pour l'entretien du Thouet

✓ Perspectives et priorités :

Signature d'un Contrat Restauration Entretien (CRE) programmée en 2004

Étude atlas des zones inondables du Thouet

Mise en place du service d'annonce des crues

Autorisations groupées pour les prises d'eau agricoles afin de faciliter la répartition et la gestion de la ressource en eau

Intégration de la rivière dans le dispositif de gestion des étiages des rivières du Maine et Loire

Travaux de modernisation de la station d'épuration de La Durandière à Montreuil Bellay

Projet d'extension de la station d'épuration de Presles à Montreuil Bellay

RIVIÈRE : Verzée

ANNÉE : 2003

BASSIN : OUDON

✓ Caractéristiques de la rivière :

Longueur totale : 52 km

Longueur en Maine et Loire : 44 km

Superficie du bassin versant : 410,3 km²

Superficie du bassin versant en Maine et Loire : 203 km²

Pente moyenne : 1,3 ‰

✓ Qualité physico-chimique (qualité et indice à la station de mesure) :

Localisation du point de surveillance (organisme chargé du suivi) :

« pont D 203 » au Bourg d'Iré (CG 49) – Station n°131500

Commune [repère cartographique]	Matières Organiques et Oxydables	Matières Azotées	Nitrates	Matières Phosphorées	Phytoplancton	Pesticides
Bourg d'Iré [50]	Mauvaise (36)	Passable (46)	Mauvaise (38)	Passable (48)	Mauvaise (39)	Passable (58)

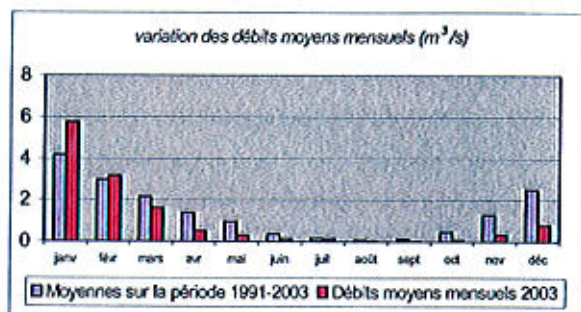
✓ Qualité hydrobiologique :

Commune [repère cartographique]	IBGN	IBD	Peuplement piscicole
Armaillé	Passable (11/20)		Perturbé
Bourg d'Iré [50]	Mauvaise (8/20)		Dégradé

Le peuplement piscicole est varié mais perturbé. La présence d'espèces d'eau calme et résistantes s'explique par la modification physique du cours d'eau qui présente un habitat uniformisé par le recalibrage et les clapets

✓ Débit : au Bourg d'Iré

Module interannuel		1,38 m ³ /s
Débit du mois le plus sec	Année 2003	0,01 m ³ /s
Débit du mois le plus humide	Année 2003	5,75 m ³ /s
Module de l'année	Année 2003	1,07 m ³ /s



Données : DIREN

✓ Commentaire général :

Lit et berges uniformes

Rivière tronçonnée par 16 barrages

Végétation de bordure absente à éparse

✓ Usage de l'eau en Maine et Loire :

Existence d'une baignade dans l'Étang St Aubin à Pouancé

Pression de pêche importante à Pouancé, faible ailleurs

✓ Mesures réglementaires :

Arrêté interdépartemental réglementant l'utilisation des produits phytosanitaires sur le bassin de l'Oudon

Zone vulnérable à la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole et Zone d'Actions Complémentaires (arrêté du 15 octobre 2001) et arrêté du 29 juillet 2002 (gestion des épandages et prise en compte du phosphore) concernant le bassin versant de l'Oudon

Zone de répartition des eaux du bassin de l'Oudon

Arrêté de restriction des prélèvements d'eau en période d'étiage (bassin de l'Oudon)

Arrêté préfectoral de gestion des vannages (7 novembre 2002)

✓ Évènements significatifs de l'année :

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de l'Oudon approuvé par arrêté préfectoral du 4 septembre 2003

Création du Syndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la lutte contre les inondations (SYMBOLI) le 1^{er} décembre 2003. Le SYMBOLI assurera à compter du 1^{er} janvier 2004 la mise en œuvre du programme global de prévention des inondations sur le bassin versant de l'Oudon.

Étude d'un plan de gestion pour l'alimentation en eau potable : ce plan de gestion constitue une obligation réglementaire pour que le SIAEP du Segréen puisse continuer à solliciter l'Oudon pour la production d'eau potable. Les dépassements des 50 mg/l en nitrates à certaines périodes de l'année et des 10 mg/l en matières oxydables font que l'utilisation de cette rivière pour la production d'eau potable exige une dérogation préfectorale prise après avis du Conseil Supérieur d'hygiène Publique de France. Ce plan de gestion comporte les mêmes objectifs que ceux fixés par le SAGE à savoir un diagnostic des causes de pollution et un programme d'actions destiné à reconquérir une qualité d'eau satisfaisante. Il est à noter que les actions entreprises depuis 1999 sur les pollutions par les phytosanitaires ont porté leur fruit puisque la qualité de l'eau s'est nettement améliorée sur ce paramètre de sorte qu'une dérogation n'est plus nécessaire sur ce paramètre sous réserve de conserver l'acquis observé depuis l'année 2000.

✓ Perspectives et priorités :

Mise en œuvre du SAGE

Les objectifs adoptés dans le cadre du SAGE sur le sous-bassin Verzée-Argos induisent :

- Un gain de 75 l/s en débit d'été
 - Une amélioration significative de la qualité de l'eau
- Plan d'action pour la réduction des pollutions diffuses par les nitrates
Étude diagnostic de l'assainissement de la commune de Combrée

LE SEQ-EAU : PRINCIPES GENERAUX

Pour évaluer la **qualité de l'eau** et savoir si elle est altérée, de nombreux paramètres sont mesurés. Le SEQ-eau introduit la notion d'**altération** de la qualité de l'eau comme regroupement de paramètres de même nature ou de même effet.

Le SEQ-Eau fournit des évaluations concernant :

- ↳ la **qualité physico-chimique** de l'eau pour chaque altération d'une part,
- ↳ et l'**incidence** de cette qualité ainsi évaluée sur la biologie et les usages de l'eau d'autre part.

La qualité de l'eau

Pour chaque altération, la qualité est mesurée par un indice variant entre 100 (eau de très bonne qualité) et 0 (eau de très mauvaise qualité)

Enfin, pour des facilités cartographiques, l'indice de qualité est découpé en **5 classes de qualité**.

Les Altérations

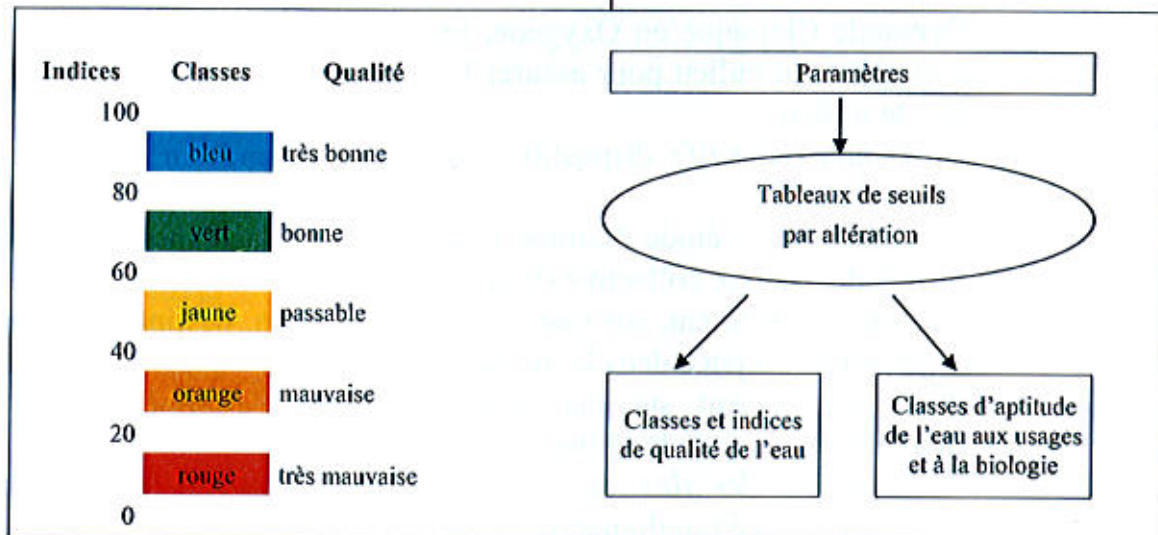
Matières Organiques et Oxydables déterminée à partir de huit paramètres, cette altération indique la présence de matières susceptibles de consommer l'oxygène de la rivière.

Matières azotées hors nitrates déterminée à partir de trois paramètres, cette altération caractérise la présence de nutriments susceptibles d'alimenter la croissance des végétaux et de nuire au développement des poissons.

Nitrates cette altération présente la teneur en nitrates, qui sont à la fois des nutriments pour les végétaux et des éléments indésirables pour la fabrication d'eau potable.

Matières phosphorées cette altération est déterminée à partir de la mesure du phosphore, principal facteur influant sur le développement excessif d'algues microscopiques (eutrophisation).

Phytoplancton cette altération illustre le développement de micro-algues en suspension dans l'eau.



La classe "bleu" de référence, permet la production d'eau potable après une simple désinfection et la pratique de loisirs et sports aquatiques.

Lorsque la qualité est mauvaise (classe "rouge"), cela signifie qu'au moins l'un de ces deux usages est rendu impossible et/ou que les potentialités biologiques de l'eau sont très mauvaises.

LA QUALITE METAUX

La qualité métaux sur bryophytes est mesurée. Elle est basée sur la forte capacité des mousses aquatiques à accumuler les micro-polluants métalliques.

LA QUALITE HYDROBIOLOGIQUE

La qualité biologique est également mesurée. Elle est estimée à partir des indices suivants :

IBGN L'"Indice Biologique Global Normalisé" est estimé à partir du dénombrement des peuplements de macro-invertébrés benthiques. Les peuplements reflètent les modifications de la qualité de l'eau mais également la qualité de l'habitat. L'IBGN est donc un indice synthétisant l'ensemble des facteurs écologiques influençant le milieu.

IBD L'"Indice Biologique Diatomées" est basé sur l'analyse du peuplement de diatomées (algues brunes microscopiques). Ces algues sont sensibles aux polluants, peu sensibles aux facteurs étrangers à la pollution tel que le type de substrat et possèdent une capacité d'intégration des facteurs environnementaux à moyen terme.

Peuplement piscicole en l'absence d'un indice poisson normalisé, un indicateur de la qualité des peuplements piscicoles a été établi par la fédération de pêche de Maine et Loire et le Conseil Supérieur de la Pêche.

Glossaire

✓ Hydrologie

- *Module de l'année* : débit moyen annuel du cours d'eau
- *Module interannuel* : débit moyen sur plusieurs années, au moins 10 ans
- *Clapet* : ouvrage hydraulique sur un cours d'eau destiné à assurer une régulation de la ligne d'eau, en particulier en période d'étiage
- *Étiage* : niveau de l'eau le plus bas de l'année d'un cours d'eau
- *Boire* : annexe hydraulique du cours d'eau (généralement correspondant à un ancien bras fonctionnel avant l'endiguement du lit). Le contour de ces milieux aquatiques est souvent imprécis du fait de l'extension et de la faible pente de leurs rives.

✓ Assainissement

- *D.C.O.* : Demande Chimique en Oxygène, unité de mesure pour quantifier les besoins en oxygène du milieu pour assurer l'oxydation de la matière organique présente dans le milieu
- *Assainissement non collectif* : dispositif d'épuration lorsqu'il n'existe pas de réseau de tout à l'égout
- *Zonage d'assainissement* : étude destinée à cartographier dans une commune les secteurs assainis de manière collective (tout à l'égout) ou non collective
- *Déphosphatation* : équipement, sur une station d'épuration, destiné à réduire la pollution en phosphore rejetée dans le milieu naturel
- *Dénitrification* : équipement, sur une station d'épuration, destiné à réduire la pollution en azote rejetée dans le milieu naturel
- *Objectif de réduction des flux de substances polluantes* : détermination, à l'échelle d'une collectivité (agglomération), des quantités de pollution à éliminer par épuration avant rejet dans le milieu naturel en vue de respecter les objectifs de qualité du milieu
- *Schéma directeur d'assainissement* : identification des travaux à réaliser tant en matière de réseau de collecte que de station d'épuration, en vue de respecter les objectifs de qualité du milieu
- *Étude diagnostic d'assainissement* : étude destinée à apprécier l'efficacité d'un réseau d'assainissement et de sa station d'épuration pour assurer la collecte et l'élimination de la pollution

✓ Eutrophisation

Phénomène d'évolution de la qualité des eaux suite à son enrichissement en matières organiques (transparence réduite, déficit en oxygène en profondeur, biomasse plus importante, apparition d'algues). Cette situation est le résultat d'un apport dans le milieu d'éléments fertilisants : azote et phosphore

Liste des abréviations

CG : Conseil Général

CSP : Conseil Supérieur de la Pêche

DDAF : Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt

DDASS : Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales

DDE : Direction Départementale de l'Équipement

DIREN : Direction Régionale de l'Environnement

SEMA : Service de l'Eau et des Milieux Aquatiques

SATESE : Service d'Assistance Technique aux Exploitants des Stations d'Épuration

SMN : Service Maritime et de Navigation

CUMA : Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole

SIAEP : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable

AEP : Alimentation en Eau Potable

RNB : Réseau National de Bassin

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

IBGN : Indice Biologique Global Normalisé

IBD : Indice Biologique Diatomées

Coordonnées des acteurs du réseau :

CONSEIL GÉNÉRAL DU MAINE ET LOIRE

SATESE – 18, boulevard Lavoisier – BP 943 – 49009 Angers Cedex 01

Téléphone : 02 41 22 68 45

E-mail : g.ferjoux@cg49.fr

AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE

Délégation Anjou Maine – 46, rue du Miroir – 72100 Le Mans

Téléphone : 02 43 86 96 18

E-mail : maud.courcelaud@eau-loire-bretagne.fr

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT – PAYS DE LA LOIRE

Service de l'Eau et des Milieux Aquatiques – 12, rue Menou – 44035 Nantes Cedex

Téléphone : 02 40 12 37 31

E-mail : christian.royer@pays-de-la-loire.ecologie.gouv.fr

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

Service Santé Environnement – 26 ter, rue de Brissac – 49047 Angers Cedex 01

Téléphone : 02 41 25 76 31

E-mail : dd49-sante-environnement@sante.gouv.fr

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

Service de l'Environnement, de la Forêt et de l'Aménagement de l'Espace Rural

Cité administrative – 15bis, rue Dupetit Thouars – 49047 Angers Cedex 01

Téléphone : 02 41 79 67 80

E-mail : SDEFAER.DDAF49@agriculture.gouv.fr

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT DE MAINE ET LOIRE

Subdivision Eau - Navigation - rue du Clon – 49047 Angers Cedex 01

Téléphone : 02 41 86 64 76

E-mail : philippe.guilbaud@equipement.gouv.fr

SERVICE MARITIME ET DE NAVIGATION DE NANTES

Cellule Qualité des Eaux – 2, rue Marcel Sembat – BP 80240 – 44102 Nantes Cedex 04

Téléphone : 02 40 71 02 25

E-mail : cqe.smn-nantes@equipement.gouv.fr

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA PECHE

Brigade de Maine et Loire - 3^{ème} étage - 14, allée du Haras – 49100 Angers

Téléphone : 02 41 88 80 69

E-mail : bd49@csp.environnement.gouv.fr

FÉDÉRATION POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

2^{ème} étage - 14, allée du Haras – 49100 Angers

Téléphone : 02 41 87 57 09

E-mail : fede.peche.49@wanadoo.fr

Ce document doit être référencé :

Anonyme, 2004. Rivières du département, qualité 2003 : Constats et perspectives.
Préfecture de Maine et Loire – Conseil Général de Maine et Loire, 76 pages.

Les acteurs du réseau



THE
MUSEUM
OF
THE
CITY OF
NEW YORK
AND
THE
HUNTER
ROBERTS
MANUSCRIPTS

192

281